



Services éducatifs des jeunes

# Répertoire des cours au secondaire

pour l'année scolaire 2012-2013

**Conception et réalisation :** *Roger Delisle, directeur adjoint des services éducatifs*

**Éditique :** *Nathalie Tessier*

**Consultation :** *les directions et le personnel professionnel des écoles secondaires de même que les membres des Services éducatifs des jeunes*

1460, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1S 2N9

---

## Table des matières

---

### Table des matières

#### CHAPITRE I SERVICES RELIÉS À LA FORMATION GÉNÉRALE

Présentation de la formation générale .....	4
<b>1<sup>re</sup> partie 1<sup>er</sup> cycle du secondaire</b>	
Grille des matières obligatoires de la 1 <sup>re</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle .....	5
Grille des matières obligatoires de la 2 <sup>e</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle .....	6
<b>2<sup>e</sup> partie 2<sup>e</sup> cycle du secondaire</b>	
Présentation .....	7
Principaux cheminements de l'élève au cours de sa formation du 2 <sup>e</sup> cycle .....	9
Grille des matières obligatoires communes aux deux parcours de la 3 <sup>e</sup> secondaire .....	10
Grilles des matières obligatoires propres à chacun des parcours de formation de la 3 <sup>e</sup> secondaire .....	11
Grille des matières à option de la 3 <sup>e</sup> secondaire .....	12
Grille des matières obligatoires communes aux deux parcours de la 4 <sup>e</sup> secondaire .....	13
Grilles des matières obligatoires propres à chacun des parcours de formation de la 4 <sup>e</sup> secondaire .....	14
Grille des matières à option de la 4 <sup>e</sup> secondaire .....	15
Grille des matières obligatoires de la 5 <sup>e</sup> secondaire .....	17
Grille des matières à option de la 5 <sup>e</sup> secondaire .....	18
<b>3<sup>e</sup> partie Cours spéciaux, profils et concentrations</b>	
Cours offerts à l'école secondaire Cardinal-Roy .....	21
Cours offerts à l'école secondaire de la Cité .....	23
Cours offerts à l'école secondaire de Neufchâtel .....	25
Cours offerts à l'école secondaire Jean-de-Brébeuf .....	29
Cours offerts à l'école secondaire Joseph-François-Perrault .....	31
Cours offerts à l'école secondaire La Camaradière .....	33
Cours offerts à l'école secondaire l'Odyssée .....	38
Cours offerts à l'école secondaire Roger-Comtois .....	39
Cours offerts à l'école secondaire Vanier .....	42
<b>4<sup>e</sup> partie École Boudreau</b>	
Cours offerts à l'école Boudreau .....	43
<b>5<sup>e</sup> partie Services offerts aux élèves allophones nouvellement arrivés</b>	
Classe d'accueil .....	44
Mesures de soutien à l'apprentissage du français .....	44

#### CHAPITRE II SERVICES D'ENSEIGNEMENT DIVERSIFIÉS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS PARTICULIERS DES ÉLÈVES

Présentation générale .....	45
<b>1<sup>re</sup> partie – 1<sup>er</sup> cycle du secondaire</b>	
Mesures de soutien pédagogique pour les élèves du 1 <sup>er</sup> cycle .....	46
Cheminement particulier de formation continue pour les élèves du 1 <sup>er</sup> cycle .....	47
Éducation à l'autonomie « PACTE » .....	48
Classe Unik .....	49
<b>2<sup>e</sup> partie – 2<sup>e</sup> cycle du secondaire</b>	
Mesures de soutien pédagogique pour les élèves de la 3 <sup>e</sup> et de la 4 <sup>e</sup> secondaire .....	50
Éducation à l'autonomie « DÉFIS » .....	51
Parcours de formation axée sur l'emploi .....	52
Formation préparatoire au travail .....	52
Grille des matières de la formation préparatoire au travail .....	53
Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé .....	54
Grille des matières de la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé .....	54

## Table des matières

---

### **3<sup>e</sup> partie – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire**

Mesures d'appui offertes aux élèves du secondaire qui présentent des difficultés d'ordre comportemental .....	55
Mesures préventives et rééducatives .....	55
Service régional spécialisé de formation pour les élèves du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire .....	56
Initiation à la vie .....	57

### **ANNEXE**

Annexe I : tableau synthèse des cours spéciaux, des profils et des concentrations offerts par les écoles .....	58
--	----

## Chapitre I. SERVICES RELIÉS À LA FORMATION GÉNÉRALE

### Présentation de la formation générale

En principe, le cours secondaire se fait en cinq années. Les deux premières années du secondaire forment le 1<sup>er</sup> cycle et les trois autres années forment le 2<sup>e</sup> cycle.

Alors que le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire est composé de cours presque tous obligatoires, tel que le prévoit le Régime pédagogique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 2<sup>e</sup> cycle propose des parcours de plus en plus diversifiés au fur et à mesure que les années avancent.

Au 2<sup>e</sup> cycle, les élèves sont appelés à faire des choix de cours à option et des choix de parcours de plus en plus nombreux en tenant compte de leurs intérêts, de leurs

goûts et de leurs visées pour les études supérieures et en prévision d'un métier ou d'une profession.

Le premier chapitre du répertoire présente de nombreuses « grilles des matières », des tableaux qui indiquent aux élèves et aux parents quels sont les cours obligatoires prévus par le Ministère et par les écoles pour chaque année d'enseignement et quels sont les cours à option et les cours spéciaux, les profils et les concentrations.

On trouvera, à l'annexe I (page 58), un tableau synthèse des cours spéciaux, des profils et des concentrations offerts par certaines écoles.

### 1<sup>re</sup> partie - 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

#### Présentation générale du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

Le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire est un cycle de deux ans qui comporte deux dimensions :

- la consolidation de la formation de base, initiée au primaire ;
- le développement de l'intérêt, des besoins et des capacités des élèves selon une approche orientante.

Les programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont des programmes par compétences conçus pour être enseignés durant deux ans.

Malgré l'absence de programmes à options au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, les élèves doivent faire des choix.

Il y a, dans certaines écoles, le choix d'un volet d'arts, par exemple, le choix entre les arts plastiques ou la musique, ou le choix d'un programme d'anglais (le programme de base ou le programme enrichi).

Dans certaines écoles, les élèves doivent faire le choix de « profils ». La description de ces profils se retrouve dans la 3<sup>e</sup> partie du chapitre II : « cours spéciaux, profils et concentrations » (pages 20 et les suivantes).

#### Remarques

Les matières à option seront offertes si le nombre d'élèves le permet.

<b>1<sup>re</sup> secondaire</b>							
<b>Grille des matières obligatoires</b>							
<b>Matières</b>	<b>Code-matières</b>	<b>Cardinal-Roy<sup>1</sup></b>	<b>De la Cité</b>	<b>Joseph-François-Perrault</b>	<b>La Camaradière</b>	<b>Saint-Denys-Garneau<sup>1</sup></b>	<b>Vanier</b>
<b>Domaine des langues</b>							
Français	FRA 108	9	8	8	8	8	8
Anglais, langue seconde :							
➤ programme de base <i>ou</i>	ANG 104	5	4	4	4		4
➤ programme enrichi <i>ou</i>	ANE 100						
➤ programme avancé (programme local)	ANG 154					4	
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Mathématique	MAT 106	7	6	6	6	7	6
Science et technologie	SCT 104	4	4	4	4	5	4
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC 103	6	3	3	3	3	3
Géographie	GEO 103		3	3	3	3	3
<b>Domaine des arts</b>							
Arts plastiques	ARP 104	4	4 <i>ou</i>	4	2	4 <i>ou</i>	3
Musique	MUS 104		4			4	
Guitare	GUT 102				2		
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Éthique et culture religieuse	ECR 102	2 <sup>2</sup>	2	2	2	2	2
Éducation physique et à la santé	EDS 102	3	2	2	2	4	2
Activités éducatives	AED 151						1

Note. Les écoles secondaires de Neufchâtel, Joseph-François-Perrault, La Camaradière, l'Odyssée et Roger-Comtois offrent des profils particuliers aux élèves de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle. La description de ces profils se retrouve dans la 3<sup>e</sup> partie du chapitre I : « cours spéciaux, profils et concentrations (page 20 et les suivantes) ».

<sup>1</sup> Les écoles secondaires Cardinal-Roy et Saint-Denys-Garneau ont un horaire de 10 jours plutôt que de 9 jours.

<sup>2</sup> Une partie du programme d'éducation à la sexualité ou ESPAR sera enseignée dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse.

<b>2<sup>e</sup> secondaire</b>							
<b>Grille des matières obligatoires</b>							
<b>Matières</b>	<b>Code-matières</b>	<b>Cardinal-Roy<sup>1</sup></b>	<b>de la Cité</b>	<b>Joseph-François-Perrault</b>	<b>La Camaradière</b>	<b>Saint-Denys-Garneau</b>	<b>Vanier</b>
<b>Domaine des langues</b>							
Français	FRA 208	8	8	8	8	9	8
Anglais, langue seconde :							
➤ programme de base <i>ou</i>	ANG 204	4	4	4	4		4
➤ programme enrichi <i>ou</i>	ANE 208						
➤ programme avancé (programme local)	ANG 254					4	
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Mathématique	MAT 206	8	6	6	6	7	6
Science et technologie	SCT 204	5	4	4	4	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC 203	6	3	3	3	3	3
Géographie	GEO 203		3	3	3	3	3
<b>Domaine des arts</b>							
Arts plastiques	ARP 204	4	4	4	4 <i>ou</i>	4 <i>ou</i>	3
Musique	MUS 204		4			4	
Guitare	GUT 204				4		
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Éthique et culture religieuse	ECR 202	2 <sup>2</sup>	2	2	2	2	2
Éducation physique et à la santé	EDS 202	3	2	2	2	4	2
Activités éducatives	AED 251						1

Note. Les écoles secondaires de Neufchâtel, Joseph-François-Perrault, l'Odyssee et Roger-Comtois offrent des profils particuliers aux élèves de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle. La description de ces profils se retrouve dans la 3<sup>e</sup> partie du chapitre I : « cours spéciaux, profils et concentrations (page 20 et les suivantes) ».

<sup>1</sup> Les écoles secondaires Cardinal-Roy et Saint-Denys-Garneau ont un horaire de 10 jours plutôt que de 9 jours.

<sup>2</sup> Une partie du programme d'éducation à la sexualité ou ESPAR sera enseignée dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse.

## 2<sup>e</sup> partie - 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

### Présentation du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire est un cycle qui s'étale sur trois ans et qui se caractérise par des programmes d'études diversifiés dont des matières obligatoires et des matières à option.

#### Choisir un parcours de formation au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Chaque année, l'élève du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire doit choisir un parcours de formation entre les deux suivants :

- le parcours de formation générale;
- le parcours de formation générale appliquée.

#### Passage d'un parcours de formation à l'autre pendant le 2<sup>e</sup> cycle

L'élève peut passer d'un parcours de formation à l'autre après chaque année du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

#### À qui s'adressent les parcours de formation

Le parcours de formation générale s'adresse à l'élève qui aime comprendre le **pourquoi** des choses : la recherche, les activités intellectuelles et les tâches abstraites, expérimenter, observer, réfléchir.

Le parcours de formation générale appliquée s'adresse à l'élève qui aime comprendre le **comment** des choses : faire des activités concrètes, fabriquer des objets, comprendre le fonctionnement des objets, prendre des risques.

#### Traits communs aux deux parcours de formation

Les deux parcours de formation conduisent au même diplôme d'études secondaires (DES) qui donne accès à la formation professionnelle (DEP) ou à la formation collégiale (DEC).

La plupart des matières obligatoires du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire sont les mêmes pour les élèves des deux parcours de formation.

#### Les différences entre les deux parcours de formation

Les différences entre les deux parcours de formation se situent du côté :

- a) de la science et de la technologie;
- b) et des matières appelées à répondre aux centres d'intérêt de l'élève.

#### A) Du côté de la science et de la technologie

En 3<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup> secondaire, le parcours de formation générale inclut à l'horaire de l'élève un cours de sciences et technologie (6 unités en 3<sup>e</sup> secondaire et 4 unités en 4<sup>e</sup> secondaire); le parcours de formation générale appliquée inclut à l'horaire de l'élève un cours d'applications technologiques et scientifiques (6 unités en 3<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup> secondaire).

#### *Le programme de science et technologie du parcours de formation générale*

Le programme de science et technologie du parcours de formation générale est axé sur l'étude de problématiques scientifiques qui proviennent de l'univers vivant, de l'univers technologique, de l'univers matériel et de « terre et espace ». L'élève a l'occasion de travailler ses apprentissages principalement en laboratoire de sciences et parfois en atelier de technologie.

#### *Le programme d'applications technologiques et scientifiques du parcours de formation générale appliquée*

Le programme d'applications technologiques et scientifiques du parcours de formation générale appliquée prévoit plus de temps de travail en atelier de technologie. Ce cours aborde l'univers vivant, l'univers technologique, l'univers matériel et « terre et espace » du point de vue des applications reliées aux différents champs technologiques (exemples : agroalimentaire, énergie, transport, etc.).

#### B) Du côté des matières appelées à répondre aux centres d'intérêt de l'élève

Du côté des matières appelées à répondre aux centres d'intérêt de l'élève, le parcours de formation générale inclut à l'horaire de l'élève des matières à option; le parcours de formation générale appliquée inclut à l'horaire de l'élève un cours obligatoire de projet personnel d'orientation (4 unités) en 3<sup>e</sup> secondaire et des matières à option en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire du domaine du développement professionnel.

#### Les matières à option du parcours de formation générale

Les matières à option du parcours de formation générale correspondent à plusieurs domaines d'apprentissage (langues, arts, technologie, univers social, développement personnel, etc.) et varient selon les écoles.

**Le programme de projet personnel d'orientation du parcours de formation générale appliquée**

Le programme de projet personnel d'orientation du parcours de formation générale appliquée mise sur l'expérimentation de fonctions de travail, sur des stages d'observation et sur des programmes de formation dans le but d'aider l'élève à mieux connaître ses intérêts et ses aptitudes et d'aider sa réflexion sur des hypothèses de parcours professionnel.

**Les matières à option en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire du domaine du développement professionnel**

Les matières à option en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire du domaine du développement professionnel sont les suivantes :

- exploration de la formation professionnelle;
- projet personnel d'orientation;
- sensibilisation à l'entrepreneuriat.

**Les élèves du parcours de formation générale peuvent-ils choisir des matières à option du domaine du développement professionnel?**

Les élèves du parcours de formation générale peuvent choisir des matières à option du domaine du développement professionnel, si cela correspond à leurs intérêts.

**Matières optionnelles exigées pour avoir accès à la chimie et à la physique en 5<sup>e</sup> secondaire**

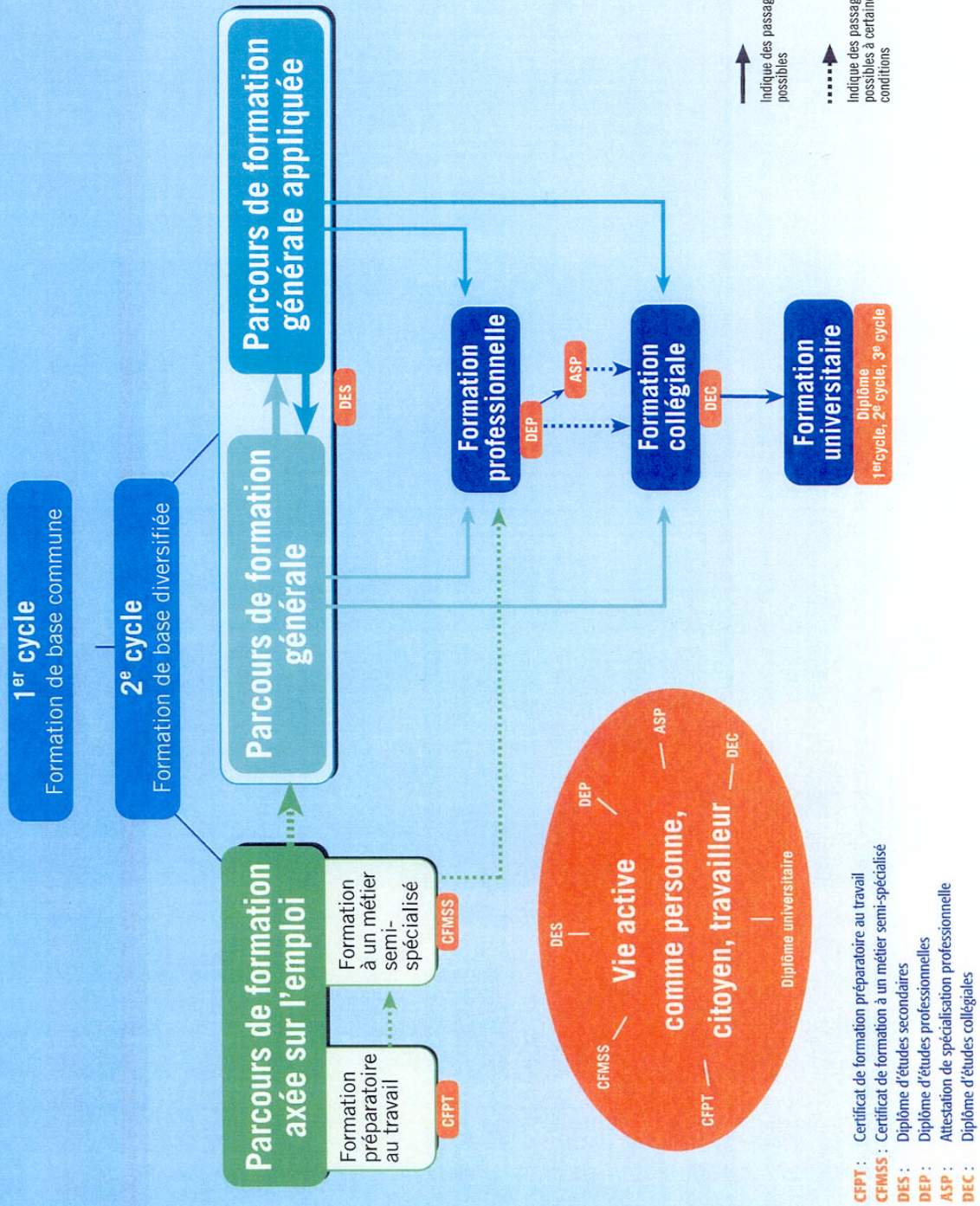
Il est très important de noter que, pour avoir accès à la chimie et à la physique en 5<sup>e</sup> secondaire des matières optionnelles de 4<sup>e</sup> secondaire sont exigées dans les deux parcours de formation :

- science et technologie de l'environnement de 4<sup>e</sup> secondaire pour les élèves du parcours de formation générale;
- science et environnement de 4<sup>e</sup> secondaire pour les élèves du parcours de formation générale appliquée.

Principaux cheminements de l'élève au cours de sa formation du 2<sup>e</sup> cycle

Mars 2006 13-0015

DIVERSIFICATION DE LA FORMATION DU 2<sup>e</sup> CYCLE DU SECONDAIRE



## 3<sup>e</sup> secondaire

L'élève de la 3<sup>e</sup> secondaire choisit un parcours de formation entre les deux suivants :

- ✓ le parcours de la formation générale (FG);
- ✓ et le parcours de la formation générale appliquée (FGA).

Grille des matières obligatoires <b>communes</b> aux deux parcours FG : formation générale et FGA : formation générale appliquée								
<b>Grille des matières obligatoires</b>								
Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	l'Odyssee	Roger-Comtois	Vanier
<b>Domaine des langues</b>								
Français	FRA 308	8	8	8	8	8	8	8
Anglais, langue seconde :								
➤ programme de base <i>ou</i>	ANG 304	4	4	4	4	4	4	4
➤ programme enrichi	ANE 304						4	
➤ programme avancé	ANG 354	4				4		
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>								
Mathématique	MAT 306	6	6	6	6	6	6	6
<b>Domaine de l'univers social</b>								
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC 304	4	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine des arts</b>								
Art dramatique	ARD 302							2 <sup>1</sup> ou
Arts plastiques	ARP 302	2 <sup>1</sup> ou	2 ou	2	2 ou	2 ou	2 <sup>2</sup> ou	2
Musique	MUS 302	2						
Guitare	GUT 302				2	2 ou	2 <sup>2</sup> ou	
Musique et technologie	MUT 372		2					
Piano	PIA 302					2	2 <sup>2</sup>	
<b>Domaine du développement personnel</b>								
Éducation physique et à la santé	EDS 302	2	2	2	2	2	2	2

<sup>1</sup> Le choix du programme d'arts doit être conservé à tous les degrés du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

<sup>2</sup> À l'école secondaire Roger-Comtois, pour avoir accès à l'une ou l'autre des disciplines d'arts, l'élève doit avoir suivi ou réussi au moins un cours dans cette discipline (arts plastiques ou musique) au 1<sup>er</sup> cycle.

### 3<sup>e</sup> secondaire

Grille des matières **propres** au parcours de la FG : formation générale

#### Grille des matières obligatoires

Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	l'Odyssée	Roger-Comtois	Vanier
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>								
Science et technologie	SCT 306	6	6	6	6	6	6	6
<b>Matières à option</b>								
Matière à option		4	4	4	4	4	4	4

Grille des matières **propres** au parcours de la FGA : formation générale appliquée

#### Grille des matières obligatoires

Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	l'Odyssée	Roger-Comtois	Vanier
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>								
Applications technologiques et scientifiques	ATS 306	6	6	6	6	6	6	6
<b>Domaine du développement professionnel</b>								
Projet personnel d'orientation	PPO 304	4	4	4	4	2	4	4

<b>3<sup>e</sup> secondaire</b>								
<b>Grille des matières à option</b>								
<i>Note : l'élève du parcours de formation générale choisit un cours selon les disponibilités de l'école.</i>								
Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	l'Odyssée <sup>1</sup>	Roger-Comtois	Vanier
<b>Domaine des langues</b>								
Espagnol	ESP 454	4					4	
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>								
Média-TIC	MED 454						4	
TIC création Internet	TIC 454				4			
<b>Domaine des arts</b>								
Art dramatique	ARD 304			4				
Arts plastiques	ARP 342			4	4 ou	4 ou	4 <sup>3</sup>	4
Arts plastiques <sup>2</sup>	ARP 344	4 ou		4	4 ou	4 ou	4 <sup>3</sup>	
Communication et technologie	COT 344		4					
Guitare <sup>4</sup>	GUT 344				4 ou	4 ou	4 <sup>3</sup>	
Harmonie <sup>4</sup>	HAR 344	4 ou			4			
Piano <sup>4</sup>	PIA 344					4	4 <sup>3</sup>	
Petits ensembles <sup>4</sup>	PIA 344	4						
<b>Domaine du développement personnel</b>								
Activités physiques et santé	APS 344		4					4
Activités sportives	ACT 344			4	4		4	
ADOS	ADO 344						4	
Soccer	SOC 364	4						
Volley-ball	VOL 344	4						
<b>Domaine du développement professionnel</b>								
Projet personnel d'orientation	PPO 304						4	

<sup>1</sup> Le cours de musique à l'école secondaire l'Odyssée consiste en un programme individualisé assisté par ordinateur. Les élèves choisissent la guitare ou le clavier.

<sup>2</sup> Tests d'admission pour les élèves qui n'ont pas suivi ou qui n'ont pas réussi le cours d'arts plastiques 208 : dessins d'observation et d'imagination, et évaluation des connaissances théoriques. Cette remarque ne s'applique pas aux écoles secondaires Joseph-François-Perrault et à l'Odyssée.

<sup>3</sup> À l'école secondaire Roger-Comtois, pour avoir accès à l'une ou l'autre des disciplines d'arts, l'élève doit avoir suivi ou réussi au moins un cours dans cette discipline (arts plastiques ou musique) au 1<sup>er</sup> cycle.

<sup>4</sup> Tests d'admission pour les élèves qui n'ont pas suivi ou qui n'ont pas réussi le cours de musique de la 2<sup>e</sup> secondaire.

## 4<sup>e</sup> secondaire

L'élève de la 4<sup>e</sup> secondaire choisit un parcours de formation entre les deux suivants :

- ✓ le parcours de la formation générale (FG);
- ✓ et le parcours de la formation générale appliquée (FGA).

Grille des matières obligatoires <b>communes</b> aux deux parcours FG : formation générale et FGA : formation générale appliquée							
<b>Grille des matières obligatoires</b>							
Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Comtois	Vanier
<b>Domaine des langues</b>							
Français	FRA 406	6	6	6	6	8	6
Anglais, langue seconde :							
➤ programme de base <i>ou</i>	ANG 404	4	4	4	4	4	4
➤ programme enrichi	ANE 406					4	
➤ programme avancé	ANG 454	4					
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Mathématique :							
➤ séquence « culture, société et technique » <sup>1</sup>	MAT 414	6	6 <sup>4</sup>	6	6	6	6
➤ ou séquence « technico-sciences » <sup>2</sup>	MAT 426	6	6		6	6	6
➤ ou séquence « sciences naturelles » <sup>3</sup>	MAS 426	6	6	6	6	6	
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC 404	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine des arts</b>							
Art dramatique	ARD 402						2 <sup>5</sup> ou
Arts plastiques	ARP 402	2 ou	2 ou	2	2 ou	2 <sup>6</sup> ou	2
Musique	MUS 402	2	2				
Guitare	GUT 402				2	2 <sup>6</sup> ou	
Piano	PIA 402					2 <sup>6</sup> ou	
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Éducation physique et à la santé	EDS 402	2	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse	ECR 404	3	4	4	4	2	4
Éducation de choix de carrière	ECC 451	1					

<sup>1</sup> Le critère d'admission pour la séquence « culture, société et technique » est le suivant : obtenir un résultat de 60%.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> Les deux séquences les plus populaires seront offertes.

<sup>5</sup> Le choix du programme d'arts doit être conservé à tous les degrés du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

<sup>6</sup> Pour avoir accès à l'une ou l'autre des disciplines d'arts, l'élève doit avoir suivi ou réussi le cours de la même discipline en 3<sup>e</sup> secondaire.

## 4<sup>e</sup> secondaire

Grille des matières **propres** au parcours de la FG : formation générale

### Grille des matières obligatoires

Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Cormtois	Vanier
<b>Domaine de la science et de la technologie</b>							
Science et technologie	SCT 444	4	4		4	4	4
<b>Matières à option</b>							
Matières à option ou		4	4		4	4	4
Science et technologie de l'environnement <sup>1</sup>	STE 404	4	4		4	4 <sup>2</sup>	4

Grille des matières **propres** au parcours de la FGA : formation générale appliquée

### Grille des matières obligatoires

Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf <sup>3</sup>	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Cormtois	Vanier
<b>Domaine de la science et de la technologie</b>							
Applications technologiques et scientifiques	ATS 416	6	6	6		6	6
<b>Matières à option <u>propres</u> au parcours de la FGA : formation générale appliquée</b>							
<b>Matières à option</b>							
Matières à option ou		2	2	2		2	2
Science et environnement <sup>4</sup>	SE 402	2		2		2 <sup>2</sup>	2

<sup>1</sup> Cours préalable pour les élèves de la formation générale (FG) qui ont l'intention de prendre un cours de chimie ou de physique en 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>2</sup> Pour avoir accès aux cours « Science et technologie de l'environnement STE 404 » et « Science et environnement SE 402 », l'élève doit avoir réussi le cours « Science et technologie SCT 306 » ou « Applications technologiques et scientifiques ATS 306 ».

<sup>3</sup> Tous les élèves de FGA auront le cours « Exploration de la formation professionnelle ».

<sup>4</sup> Cours préalable pour les élèves de la formation générale appliquée (FGA) qui ont l'intention de prendre un cours de chimie ou de physique en 5<sup>e</sup> secondaire.

## 4<sup>e</sup> secondaire

### Grille des matières à option

*Note : l'élève choisit un cours selon les disponibilités de l'école.*

Matières	Code-matières	de Neuchâtel	Jean-de-Brébeuf <sup>1</sup>	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Comtois	Vanier
<b>Parcours de la formation générale</b>							
<b>Domaine des langues</b>							
Ateliers d'écriture	ATE 444		4				
Ateliers de français correctif <sup>2</sup>	AFC 442			2			
Espagnol	ESP 452 ESP 454 ESP 554 <sup>3</sup>	4 4		2		4 4	
<b>Domaine de la science et de la technologie</b>							
Science et technologie de l'environnement <sup>4</sup>	STE 404	4	4		4	4 <sup>5</sup>	4
Animation 3D	ANI 554					4	
Éducation technologique	TE 534		4				
Média-TIC	MED 454					4	
Conception de jeux vidéo	JEU 564					4	
TIC et création Internet	TIC 454				4		
TIC et création multimédia	TIC 574				4		
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Géographie : organisation géographique du monde contemporain	GEO 534				4		
<b>Domaine des arts</b>							
Art dramatique	ARD 402 DRA 544			2			
Arts plastiques <sup>6</sup>	ARP 432 ARP 444	4 ou		2	4 ou	4 <sup>7</sup>	4
Comédie musicale <sup>8</sup>	COM 564		4				
Guitare	GUT 444				4 <sup>9</sup> ou	4 <sup>7</sup>	
Harmonie	HAR 444	4 ou			4 <sup>9</sup>		
Musique – solo et petits ensembles	MUS 444	4					
Piano	PIA 444					4 <sup>7</sup>	

<sup>1</sup> À l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, les options les plus populaires seront offertes.

<sup>2</sup> Le cours sera obligatoire pour tous les élèves en échec du volet écriture de la 3<sup>e</sup> secondaire ainsi que certains élèves qui éprouvent des difficultés en 3<sup>e</sup> secondaire.

<sup>3</sup> Préalable : avoir réussi le cours d'espagnol de 4<sup>e</sup> secondaire (ESP 454).

<sup>4</sup> Cours préalable pour les élèves du parcours de la formation générale qui ont l'intention de prendre un cours de chimie ou de physique en 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>5</sup> Pour avoir accès au cours « Science et technologie de l'environnement STE 404 », l'élève doit avoir réussi le cours « Science et technologie SCT 306 » ou « Applications technologiques et scientifiques ATS 306 ».

<sup>6</sup> À l'école secondaire de Neuchâtel : tests d'admission pour les élèves qui n'ont pas suivi ou qui n'ont pas réussi le cours d'arts plastiques 344 : dessins d'observation, etc. À l'école secondaire La Camaradière, l'élève qui n'a pas suivi le programme d'arts plastiques 344 doit faire un test d'admission : dessins d'observation. Cette remarque ne s'applique pas aux écoles secondaires Cardinal-Roy, Joseph-François-Perrault et Roger-Comtois.

<sup>7</sup> Les cours d'arts optionnels de 4<sup>e</sup> secondaire ne peuvent être suivis qu'après réussite du cours d'arts obligatoire 302. Un élève qui désire changer de discipline artistique devra faire un test d'admission.

<sup>8</sup> À l'intérieur de cette option, l'élève devra indiquer sa préférence entre décor et technique (arts plastiques), ou musique et chant ou danse.

<sup>9</sup> Tests d'admission pour les élèves qui n'ont pas suivi ou qui n'ont pas réussi un cours de musique de la 3<sup>e</sup> secondaire.

## 4<sup>e</sup> secondaire

### Grille des matières à option

Note : l'élève choisit un cours selon les disponibilités de l'école.

Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf <sup>1</sup>	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Cormois	Vanier
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Activités sportives	ACT 444				4	4	
Activités sportives	ACT 442			2			
Droit civil et criminel, droit des affaires	DCA 530	4				4	
Économie familiale	EFC 534						
Éducation physique – sports	SPO 444		4				
Habitudes de vie en société	HVS 544					4	
Mise en forme	MEF 444	4					
Soccer	SOC 464	4					
Volley-ball	VOL 444	4					
<b>Domaine du développement professionnel</b>							
Exploration de la formation professionnelle	EFP 402						2
Exploration professionnelle – volet arts	EXP 404				4 <sup>2</sup>		
Projet personnel d'orientation	PPO 404	4	4			4	
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	SEN 402						2

## Parcours de la formation générale appliquée

### Domaine des langues

Atelier de français correctif <sup>3</sup>	AFC 442			2			
Espagnol	ESP 452			2			

### Domaine des arts

Art dramatique	ARD 402			2			
Arts plastiques	ARP 432			2			

### Domaine du développement personnel

Activités sportives	ACT 442			2			
---------------------	---------	--	--	---	--	--	--

### Domaine de la science et de la technologie

Science et environnement <sup>4</sup>	SE 402	2		2		2 <sup>5</sup>	2
---------------------------------------	--------	---	--	---	--	----------------	---

### Domaine du développement professionnel

Exploration de la formation professionnelle	EXP 402	2	2	2		2	2
Projet personnel d'orientation	PPO 404		4				
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	SEN 402	2	2	2		2	2

<sup>1</sup> À l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, les options les plus populaires seront offertes.

<sup>2</sup> Contingemment en exploration professionnelle – volet arts : 1 groupe (test obligatoire). La priorité sera accordée aux élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>3</sup> Le cours sera obligatoire pour tous les élèves en échec du volet écriture de la 3<sup>e</sup> secondaire ainsi que certains élèves qui éprouvent des difficultés en 3<sup>e</sup> secondaire.

<sup>4</sup> Cours préalable pour les élèves de la formation générale appliquée (FGA) qui ont l'intention de prendre un cours de chimie ou de physique en 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>5</sup> Pour avoir accès au cours « Science et environnement SE 402 », l'élève doit avoir réussi le cours « Science et technologie SCT 306 » ou « Applications technologiques et scientifiques ATS 306 ».

<b>5<sup>e</sup> secondaire</b>							
<b>Grille des matières obligatoires</b>							
Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Cormtois	Vanier
<b>Domaine des langues</b>							
Français	FRA 506	6	6	6	6	6	6
Anglais, langue seconde :							
➤ programme de base <i>ou</i>	ANG 504	4 ou	4	4	4	4	4
➤ programme enrichi	ANE 506					4	
➤ programme avancé	ANG 554	4					
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Mathématique :							
➤ séquence « culture, société et technique »	MAC 504	4	4	6	6	6	6
➤ <i>ou</i> séquence « technico-sciences »	MAT 506	6	6		6	6	6
➤ <i>ou</i> séquence « sciences naturelles »	MAS 506	6		6	6	6	
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Monde contemporain	HMC 504	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine des arts</b>							
Art dramatique	DRA 534						2 ou
Arts plastiques	ARP 402 ARP 502	2 ou	2 ou	2	2 ou	2 <sup>1</sup>	2
Musique	MUS 402	2	2				
Guitare	GUT 502				2	2 <sup>1</sup>	
Piano	PIA 502					2 <sup>1</sup>	
Percussions	PER 502					2 <sup>1</sup>	
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Éducation physique et à la santé	EDS 502	2	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse	ECR 502	2	2	2	2	4 <sup>2</sup>	2
Activités sportives et santé <sup>3</sup>	ACS 552	2					
Éthique appliquée <sup>3</sup>	ECR 542	2					
Éducation au choix de carrière	ECC 552	1			2		
Formation personnelle et sociale	FPS 561	1					
<b>Projet intégrateur</b>							
Éducation et préparation post-secondaires	EPO 502			2			
Projet intégrateur <sup>4</sup>	PRO 502		2 <sup>5</sup>				2
<b>Matières à option</b>							
Matières à option		8	8 ou 10	8	8	8	8

<sup>1</sup> Pour avoir accès à l'une ou l'autre des disciplines d'arts, l'élève doit avoir suivi ou réussi le cours de la même discipline en 4<sup>e</sup> secondaire.

<sup>2</sup> Des notions d'information scolaire et professionnelle ainsi que d'orientation seront présentées dans le cadre de ce cours.

<sup>3</sup> Les élèves qui ont la séquence mathématique « Culture, société et technique » doivent choisir entre « Activités sportives et santé ACS 552 » et « Éthique appliquée ECR542 ».

<sup>4</sup> Une modification pourrait être nécessaire afin d'intégrer ce cours à la grille.

<sup>5</sup> Le projet intégrateur pourrait être remplacé par un programme local d'ECC (106 552) à l'école Jean-de-Brébeuf.

<b>5<sup>e</sup> secondaire</b>							
<b>Grille des matières à option</b>							
<b>Matières</b>	<b>Code-matières</b>	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Cormtois	Vanier
<b>Parcours de la formation générale</b>							
<b>Domaine des langues</b>							
Ateliers d'écriture	ATE 544		4				
Ateliers de français correctif	FRC 544	4					
Espagnol	ESP 454 ESP 554 <sup>1</sup>	4 4		4		4 4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Animation 3D	ANI 554					4	
Chimie <sup>2</sup>	CHM 504	4	4	4	4	4	4
Éducation technologique	TE 534		4				
Média-TIC	MED 454					4	
Physique <sup>2</sup>	PHY 504	4	4	4	4	4	4
Conception de jeux vidéo	JEU 564					4	
Sciences et technologie de l'environnement	STE 404	4			4		
TIC et création multimédia	TIC 574				4		
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Géographie culturelle	GEO 594				4	4	
Histoire du 20 <sup>e</sup> siècle : histoire et civilisation	HIS 594	4	4	4	4	4	
<b>Domaine des arts</b>							
Art dramatique	DRA 544	4			4	8 <sup>3</sup>	
Arts plastiques	ARP 554	4		4	4	4 <sup>4</sup>	
Comédie musicale	COM 564		4 <sup>5</sup>				
Guitare	GUT 544				4	4 <sup>4</sup>	
Harmonie	HAR 504	4			4		
Musique – solo et petits ensembles	MUS 504	4					
Piano	PIA 554					4 <sup>4</sup>	

<sup>1</sup> Préalable : avoir réussi le cours d'espagnol de 4<sup>e</sup> secondaire (ESP 454).

<sup>2</sup> Critère d'admission en chimie et en physique : avoir réussi science et technologie de l'environnement (parcours de formation générale) ou science et environnement (parcours de la formation générale appliquée).

<sup>3</sup> Audition obligatoire.

<sup>4</sup> Les cours d'arts optionnels de 5<sup>e</sup> secondaire ne peuvent être suivis qu'après réussite du cours d'arts obligatoire 402. Un élève qui désire changer de discipline artistique devra faire un test d'admission.

<sup>5</sup> À l'intérieur de cette option, l'élève devra indiquer sa préférence entre décor et technique (arts plastiques) ou musique, chant ou danse.

## 5<sup>e</sup> secondaire

### Grille des matières à option

Matières	Code-matières	de Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	Joseph-François-Perrault	La Camaradière	Roger-Comtois	Vanier
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Activités sportives	ACT 544			4	4	4	4
Droit civil et criminel, droit des affaires	DCA 530	4				4	
Économie familiale	EFC 544				4		
Éducation physique – sports	SPO 544		4				
Habitudes de vie en société	HVS 544					4	
Mise en forme	MEF 544	4					
Soccer	SOC 564	4					
Volley-ball	VOL 544	4					
<b>Domaine du développement professionnel</b>							
Exploration professionnelle – volet arts	EXP 502 EXP 504				4		2
Projet personnel d'orientation	PPO 404	4					4
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	SEN 402		2				2

## Formation générale appliquée : matières à option

### Domaine du développement professionnel

Exploration de la formation professionnelle	EXP 402	4					
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	SEN 402	4					

## 3<sup>e</sup> partie - Cours spéciaux, profils et concentrations

### Présentation des cours spéciaux, profils et concentrations

Tout en respectant le Régime pédagogique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, certaines écoles offrent aux élèves la possibilité de s'inscrire à des programmes qui correspondent à leurs intérêts, à leurs goûts et à leurs talents et qui offrent un encadrement particulier.

Au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, des **profils** sont offerts afin de donner une place plus grande à des sujets qui intéressent davantage certains élèves dans des domaines comme les arts, les sports, la culture, les sciences et la technologie, l'enrichissement en anglais, etc.

Au 1<sup>er</sup> cycle et au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, des **cours spéciaux** encadrés par des organismes provinciaux ou internationaux sont aussi offerts, comme le programme d'éducation internationale et le programme sport-arts-études.

Au 1<sup>er</sup> cycle et au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il y a aussi des **concentrations** où l'on «concentre» les programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec en moins de temps afin de donner une formation plus approfondie dans des programmes axés sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, sur les arts, sur l'apprentissage de l'anglais, sur la pratique des sports, etc., selon les goûts et les intérêts de certains élèves.

Les cours spéciaux, les profils et les concentrations sont regroupés dans cette 3<sup>e</sup> partie selon les écoles qui les donnent.

### Présentation

Le programme sports-arts-études est destiné aux élèves particulièrement doués dans le domaine des sports et des arts. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances dans une discipline sportive ou artistique, de concilier de façon harmonieuse leur entraînement sportif ou leur pratique d'un art et leurs études afin d'atteindre l'excellence dans les deux sphères. Les cours de formation générale sont dispensés durant une demi-journée sur un cycle de 10 jours à raison de 3 périodes de 75 minutes par jour. Le cycle est présenté à titre indicatif et pourrait être modifié en fonction des besoins de l'organisation. Certaines matières sont vues en moins de temps que dans les classes ordinaires pour laisser plus de temps à l'apprentissage des disciplines sportives ou artistiques qui se fait durant l'autre demi-journée.

### Conditions d'admission

Pour être admis en sports-arts-études, les élèves doivent :

- avoir de bons résultats scolaires;
- faire preuve d'une grande autonomie dans leurs apprentissages scolaires;
- être recommandés par l'organisme partenaire concerné;
- et rencontrer les critères spécifiques à chaque discipline sportive ou artistique.

Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire doivent réussir des tests d'admission.

Pour poursuivre au programme sports-arts-études l'année suivante, l'élève devra être en réussite dans toutes ses matières, être retenu par sa discipline sportive ou artistique et respecter le système d'encadrement de l'école.

### Remarque

Le cours d'éducation physique de tous les élèves est assuré à raison d'une période par cycle selon un horaire rotatif qui sera organisé où chaque matière sera appelée à contribuer.

## Liste des disciplines

### Sports :

- athlétisme
- badminton;
- baseball;
- biathlon;
- cyclisme;
- escrime;
- gymnastique;
- hockey (concentration);
- judo;
- multisports;
- nage synchronisée (Synchro-Élite; les Dauphines);
- natation de compétition (Club aquatique de Charlesbourg; Rouge et Or);
- patin de vitesse;
- plongeon;
- ski acrobatique;
- ski alpin;
- ski de fond;
- soccer;
- sports équestres (concentration);
- taekwondo;
- tennis;
- triathlon;
- voile;
- volleyball masculin;

### Arts :

- art dramatique;
- arts visuels;
- chant choral;
- cinéma;
- cirque;
- danse;
- musique.

*Grille des matières  
(cycle de 10 jours à raison de 3 périodes de 75 minutes par jour)*

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.	3 <sup>e</sup> sec.	4 <sup>e</sup> sec.		5 <sup>e</sup> sec.	
				CST	SN	CST	SN
<b>Domaine des langues</b>							
Français	7	8	7	6	6	6	6
Anglais, langue seconde : ➤ programme de base	3	4	5	4	4	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Mathématique : ➤ Mathématique ➤ Séquence « culture, société et technique » ➤ Séquence « sciences naturelles » <sup>1</sup>	6	6	6	6 <sup>2</sup>	6 <sup>3</sup>	4 <sup>3</sup>	6 <sup>3</sup>
Science et technologie	4	4	6	4	4		
Science et technologie de l'environnement					3		
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Histoire et éducation à la citoyenneté	6	4	4	4	3		
Géographie							
Monde contemporain						3	3
<b>Domaine des arts</b>							
Arts plastiques	2	2	2	2	1,5	3	1
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Éthique et culture religieuse <sup>3</sup>	2	2		4	2,5	2	2
Éducation physique et à la santé	Intégré <sup>4</sup>	Intégré <sup>4</sup>	Intégré <sup>4</sup>	Intégré <sup>4</sup>	intégré <sup>4</sup>	intégré <sup>4</sup>	intégré <sup>4</sup>
<b>Matières à option</b>							
Initiation à la sexologie						4	
Économie						4	
Chimie							4
Physique							4

<sup>1</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>2</sup> Les cours suivants seront offerts si les inscriptions sont suffisantes et si l'organisation le permet.

<sup>3</sup> Une partie du programme d'éducation à la sexualité (ESPAR) sera enseignée dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse.

<sup>4</sup> Le cours d'éducation physique est assuré, à raison d'une période/cycle. Un horaire rotatif sera organisé où chaque matière sera appelée à contribuer.

**École secondaire  
de la Cité**

**Profil orientant**

**Objectif**

Le profil orientant offre à l'élève la possibilité de se connaître davantage, d'exploiter ses forces et d'augmenter sa motivation scolaire.

Neuf après-midis par année (3 blocs de 3 après-midis dans l'année pour un total de 9), l'horaire régulier est suspendu pour permettre à l'élève de vivre des activités à caractère orientant.

**Conditions d'admission**

Lors de l'inscription, un aperçu de l'ensemble des activités du profil orientant sera présenté à l'élève. Ce dernier indiquera alors ses intérêts. Il procédera à ses choix officiels en septembre.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>	<b>2<sup>e</sup> sec.</b>
<b>Domaine des langues</b>		
Français	8	8
Anglais, langue seconde :		
➤ programme de base	4	4
➤ programme enrichi		
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>		
Mathématique	6	6
Science et technologie	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>		
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	3
Géographie	3	3
<b>Domaine des arts</b>		
Arts plastiques	4 ou	4 ou
Musique	4	4
<b>Domaine du développement personnel</b>		
Éthique et culture religieuse	2	2
Éducation physique et à la santé	2	2

**Objectif**

L'école de la Cité, à l'avant-garde au niveau de l'utilisation des nouvelles technologies avec la présence de tableaux blancs interactifs dans chacune de ses classes, ses laboratoires informatiques et ses laboratoires de portables, offre une concentration axée sur l'utilisation quotidienne des technologies de l'information et des communications (TIC). Cette concentration répond aux besoins des jeunes qui sont curieux d'utiliser différents outils technologiques pour développer et consolider leurs connaissances et leurs compétences. Les élèves inscrits dans cette concentration auront l'occasion d'explorer une multitude d'outils (TBI, logiciel Rosetta Stone, Suite Office, ordinateurs portables en français, logiciel *Didapages*, etc.). Ils pourront aussi développer leurs habiletés en robotique, en arts médiatiques et en recherches sur Internet.

**Conditions d'admission**

Les élèves intéressés doivent avoir un intérêt pour les nouvelles technologies et le goût d'apprendre à l'aide d'outils technologiques, avoir un bon comportement de même qu'une attitude positive. De plus, ils doivent être référés par l'enseignant titulaire de 6<sup>e</sup> année. C'est à l'école secondaire de la Cité que revient la décision finale concernant l'admission des élèves dans la concentration.

La grille-matière est la même que celle du profil orientant (voir page 23). Les élèves de la concentration feront automatiquement partie du profil orientant.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>
<b>Domaine des langues</b>	
Français	8
Anglais, langue seconde :	
➤ programme de base	4
➤ programme enrichi	
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>	
Mathématique	6
Science et technologie	4
<b>Domaine de l'univers social</b>	
Histoire et éducation à la citoyenneté	3
Géographie	3
<b>Domaine des arts</b>	
Arts plastiques	4 ou
Musique	4
<b>Domaine du développement personnel</b>	
Éthique et culture religieuse	2
Éducation physique et à la santé	2

### **Présentation**

Le programme du Baccalauréat International (PPCS) propose des projets pour éveiller les élèves à la compréhension internationale, fondée sur des valeurs humaines universelles, comme le respect et le désir de comprendre les autres. Ce programme s'articule autour de trois concepts : la vision globale des connaissances, l'ouverture interculturelle et la communication. En plus des cours prévus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour tous les élèves pendant les cinq années du cours secondaire, le programme prévoit certains contenus d'enrichissement, comme la méthodologie du travail intellectuel, l'informatique et une troisième langue, de même que des activités supplémentaires tournant autour de thèmes intégrateurs appelés « aires d'interaction » (apprendre à apprendre, santé et formation sociale, communauté et service, environnements et ingéniosité humaine).

### **Frais**

Des frais annuels peuvent être demandés en plus des frais habituels pour réaliser certains projets et pour couvrir l'adhésion à l'Organisation du baccalauréat international (IBO) et à la Société des établissements du baccalauréat international Québec (SÉBIQ).

### **Conditions d'admission**

L'élève s'engage à participer aux activités prévues dans les cinq aires dont, notamment, à celle du service communautaire, et doit réussir des examens de français, de mathématique, d'anglais, d'aptitudes intellectuelles et de connaissances générales.

<b>École secondaire de Neufchâtel</b>	<b>Programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat International (PPCS) (suite)</b>
---------------------------------------	---

Grille des matières

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.	3 <sup>e</sup> sec.	4 <sup>e</sup> sec.	5 <sup>e</sup> sec.
<b>Domaine des langues</b>					
Français <sup>1</sup>	8	6	8	6	6
Anglais, langue seconde : ➤ programme enrichi	4	4	4	4	4
Espagnol		4	4		
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique : ➤ Mathématique ➤ Séquence « culture, société et technique » <sup>2</sup> ➤ Séquence « technico-sciences » <sup>2</sup> ➤ Séquence « sciences naturelles » <sup>2</sup>	5	5	6	6 6 6	6 6
Science et technologie	4	4	6	4	
Science et technologie de l'environnement				4	
Physique					4
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	5	4	4	
Géographie	3				
Monde contemporain					4
Méthode et techniques de travail	1	intégré	intégré	intégré	intégré
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques	2	4	2	2	3
Musique	2				
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éthique et culture religieuse	2	2		3	2
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	3
Éducation au choix de carrière				1	
<b>Projet intégrateur</b>					
Projet intégrateur					intégré
<b>Matière à option</b>					
					4

<sup>1</sup> Des activités d'enrichissement au programme sont prévues.

<sup>2</sup> Les séquences les plus demandées seront offertes (maximum 2 séquences).

**École secondaire de  
Neufchâtel**

**Profil musique et arts visuels; profil science et technologie;  
profil sports, santé et plein air; option soccer; option  
« stage band »; option volley-ball**

Au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, les élèves doivent choisir un profil ou un cours à option parmi les cinq suivants :

**a) profil musique et arts visuels**

Le profil vise le développement de la sensibilité, de l'imagination et de la créativité à travers les arts. Le volet des arts visuels vise à créer des images personnelles à travers les différentes techniques et formes d'arts visuels : arts plastiques, infographie, cinéma, etc. Le volet de la musique permet l'apprentissage du piano et des instruments à vent.

**b) profil science et technologie**

Le profil vise l'exploration scientifique et technologique à travers divers projets. Au cours de ses apprentissages, l'élève devra présenter un projet scientifique dans le cadre d'un concours Expo-sciences local. L'élève sera initié à l'informatique, à la robotique, à l'électronique et aux sciences de l'environnement.

**c) profil sports, santé et plein air**

Le profil amène l'élève à prendre conscience de sa santé globale. L'élève pourra améliorer sa condition physique par le biais de l'entraînement, de la mise en forme, d'activités de plein air et d'activités non traditionnelles.

**d) cours à option : soccer**

Le soccer est plus que jamais un sport populaire et accessible aux jeunes. C'est pourquoi l'école offre aux élèves la possibilité de pratiquer ce sport d'équipe, intégré à leur horaire.

Le parcours vise le développement optimal et harmonieux des jeunes aussi bien sur le plan sportif que scolaire.

L'encadrement sportif est assuré par un entraîneur qualifié, reconnu et certifié par la Fédération québécoise de soccer ainsi que par un enseignant d'éducation physique responsable du développement physique et de l'éducation à la santé.

**conditions d'admission à l'option soccer**

Il faut atteindre un degré de maîtrise des contenus satisfaisant et réussir un test physique. D'autres critères, comme l'engagement de l'élève, peuvent être considérés; une étude de dossier est faite dans chaque cas.

**e) cours à option « stage band »**

Le « stage band » est un ensemble musical qui allie le jazz et la musique populaire. Les instruments étudiés sont le saxophone, la flûte traversière, le trombone, la trompette, la batterie, la basse électrique, la guitare électrique et le piano.

L'exploration se fait à partir de l'apprentissage de différentes pièces et à partir de la théorie pour lire la musique et pour faire de l'improvisation de même qu'à partir de notions sur l'histoire de la musique.

**f) cours à option : volley-ball**

Le programme vise à développer et à améliorer la compétence et la performance des élèves athlètes, à assurer la réussite des matières scolaires, à concilier études et entraînement, à permettre à certains élèves d'accéder aux équipes d'élite collégiales et universitaires en axant le programme technique sur celui de ces institutions. L'enseignement porte sur des éléments spécifiques : l'éthique sportive, la psychologie sportive, la prévention des blessures, le développement d'habiletés à interagir en groupe et l'alimentation.

**conditions d'admission à l'option volley-ball**

Il faut atteindre un degré de maîtrise des contenus satisfaisant et réussir un test physique. D'autres critères, comme l'engagement de l'élève, peuvent être considérés; une étude de dossier est faite dans chaque cas.

**École secondaire de Neufchâtel**

**Profil musique et arts visuels; profil science et technologie; profil sports, santé et plein air; option soccer; option « stage band »; option volley-ball (suite)**

*Grille des matières du 1<sup>er</sup> cycle*

Matières	Musique & arts visuels		Science & technologie		Sports, santé & plein air		Soccer		« Stage band »		Volley-ball <sup>1</sup>	
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>
<b>Domaine des langues</b>												
Français	6	8	6	8	6	8	6	8	6	8	6	8
Anglais, langue seconde : ➤ programme de base ou ➤ programme enrichi <sup>2</sup>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>												
Mathématique	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Science et technologie	4	4	6	6	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>												
Géographie	3	5	3	5	3	5	3	5	3	5	3	5
Histoire et éducation à la citoyenneté	3		3		3		3		3		3	
<b>Domaine des arts</b>												
Arts plastiques	3	5	2	3	2	3	2	3	6	5	2	3
Musique	3		2		2		2				2	
<b>Domaine du développement personnel</b>												
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2					2	2		
Éthique et culture religieuse	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Option Sport					4	4						
Soccer							4	4				
Volleyball											4	4

*Note.* Tous les élèves inscrits au secteur régulier choisissent un profil ou une matière à option.

<sup>1</sup> Pour le volleyball et le soccer, les conditions d'admission sont les suivantes : atteindre, en français et en mathématique du 3<sup>e</sup> cycle du primaire, un degré de maîtrise du contenu satisfaisant et réussir un test physique. D'autres critères, comme l'engagement de l'élève, peuvent être considérés : une étude de dossier est faite dans chaque cas.

<sup>2</sup> Avoir réussi le programme d'anglais intensif au primaire ou réussir un test de sélection.

**École secondaire  
Jean-de-Brébeuf**

**Concentration athlétisme et volley-ball féminin  
ou basket-ball masculin**

**Conditions d'admission**

Pour être admis dans la concentration athlétisme et volley-ball féminin ou basket-ball masculin, les élèves doivent démontrer un bon potentiel athlétique et avoir de

bons résultats scolaires à la fin de leurs études primaires. Des tests d'évaluation de la capacité physique et psychomotrice sont administrés.

*Grille des matières*

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.	3 <sup>e</sup> sec.	4 <sup>e</sup> sec.	5 <sup>e</sup> sec.
<b>Domaine des langues</b>					
Français	7	6	7	5	6
Anglais, langue seconde :					
➤ programme de base ou	4	3	4	3	4
➤ programme enrichi					
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :					
➤ Mathématique	5	5	5		
➤ Séquence « culture, société et technique »				6 <sup>1</sup>	4 <sup>4</sup>
➤ Séquence « technico-sciences »				6 <sup>2</sup>	6
➤ Séquence « sciences naturelles »				6 <sup>3</sup>	
Science et technologie	3	4	5	4	
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	5	6	3	3	
Monde contemporain					4
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques			2 <sup>5</sup>		2 ou
Musique	2	3	2	2	2
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2	2 <sup>6</sup>	1 <sup>6</sup>	0 <sup>7</sup>
Athlétisme	3		3	3	
Volley-ball féminin ou basket-ball masculin	3	5	3	3	2
<b>Projet intégrateur</b>					
Projet intégrateur <sup>8</sup>					2
<b>Matières à option</b>					
				3 <sup>9</sup>	8 ou 10

<sup>1</sup> Le critère d'admission pour la séquence a séquence « culture, société et technique » sera offerte ainsi que la séquence la plus populaire parmi les deux autres.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> L'élève inscrit en CST aura obligatoirement 2 périodes en éducation à l'entrepreneuriat.

<sup>5</sup> Le programme d'arts le plus populaire sera offert.

<sup>6</sup> Les élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire feront le programme de la 4<sup>e</sup> secondaire. En 4<sup>e</sup> secondaire, ils verront le programme de la 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>7</sup> Les élèves ont vu le programme ECR de 5<sup>e</sup> secondaire en 4<sup>e</sup> secondaire.

<sup>8</sup> Le projet intégrateur est rattaché aux sports.

<sup>9</sup> Les élèves peuvent choisir sciences et technologie de l'environnement à 3 périodes ou l'une des options suivantes : anglais enrichi, sport, atelier d'écriture, éducation technologique ou comédie musicale. La plus populaire sera offerte à 3 périodes.

**Conditions d'admission**

Pour être admis en musique instrumentale, les élèves doivent démontrer de l'intérêt et des aptitudes pour l'apprentissage de la musique et avoir de bons résultats scolaires à la fin des études primaires. Un test de musique est administré.

À partir de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, ils doivent réussir la concentration de musique de l'année précédente ou un test d'équivalence. Étant donné le nombre limité de places, les élèves qui ont conservé un dossier scolaire « supérieur » auront priorité lors de l'inscription en 3<sup>e</sup> secondaire.

*Grille des matières*

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.	3 <sup>e</sup> sec.	4 <sup>e</sup> sec.	5 <sup>e</sup> sec.
<b>Domaine des langues</b>					
Français	7	6	7	5	5
Anglais, langue seconde :					
➤ programme de base ou	4	3	4	3	3
➤ programme enrichi					
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :					
➤ Mathématique	5	5	5		
➤ Séquence « culture, société et technique »				6 <sup>1</sup>	4 <sup>4</sup>
➤ Séquence « technico-sciences »				6 <sup>2</sup>	6
➤ Séquence « sciences naturelles »				6 <sup>3</sup>	
Science et technologie	3	4	5	4	
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté			3	4	
Géographie	5	6			
Monde contemporain					4
<b>Domaine des arts</b>					
Musique	8	8	8	8	8
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éthique et culture religieuse	2	2	2 <sup>5</sup>	1 <sup>5</sup>	0 <sup>6</sup>
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
<b>Projet intégrateur</b>					
Projet intégrateur <sup>7</sup>					
<b>Matières à option</b>					
				3 <sup>8</sup>	8

<sup>1</sup> La séquence « culture, société et technique » sera offerte ainsi que la séquence la plus populaire parmi les deux autres.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> L'élève qui choisit « culture, société et technique » aura obligatoirement 2 périodes en éducation à l'entrepreneuriat.

<sup>5</sup> Les élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire feront le programme de la 4<sup>e</sup> secondaire. En 4<sup>e</sup> secondaire, ils verront le programme de la 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>6</sup> Les élèves ont vu le programme ECR de 5<sup>e</sup> secondaire en 4<sup>e</sup> secondaire.

<sup>7</sup> Le projet intégrateur est rattaché à la musique.

<sup>8</sup> Les élèves peuvent choisir sciences et technologie de l'environnement à 3 périodes ou l'une des options suivantes : anglais enrichi, sport, atelier d'écriture, éducation technologique ou comédie musicale. La plus populaire sera offerte à 3 périodes.

**École secondaire  
Joseph-François-  
Perrault**

**Profil football et « Cheerleading »**

**Présentation**

Au moyen du sport et d'un encadrement particulier, le profil vise à développer des aptitudes de persévérance, de discipline, de solidarité, de sociabilité et d'éthique sportive, à améliorer la condition physique, à s'épanouir sur les plans physique, social, sportif et psychologique, à stimuler la vie étudiante, à augmenter le sentiment d'appartenance, à accroître la motivation des élèves, à favoriser leur réussite scolaire et à prévenir le décrochage scolaire.

Les élèves du profil ont des périodes supplémentaires d'éducation physique à leur horaire ainsi que des séances d'entraînement après les classes chaque semaine. Les joueurs de football participent aux parties de la ligue de football de l'association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches tandis que les athlètes de l'équipe de « cheerleading » participeront aux compétitions de cette même association.

Les élèves du profil bénéficieront d'un service de suivi pédagogique organisé par l'école en collaboration avec les enseignants, les parents et le coordonnateur des équipes sportives. Ce service a comme objectif de permettre une gestion efficace entre le sport et les études tout en assurant la réussite scolaire et le développement personnel.

Le profil sera offert si la clientèle est justifiée. Si les inscriptions sont insuffisantes, les élèves seront inscrits au profil général et bénéficieront de l'encadrement mentionné ci-dessus à l'exception de deux périodes d'éducation physique supplémentaires.

**Conditions d'admission**

Les exigences d'admissibilité sont les suivantes :

a) critères scolaires :

- maîtriser les apprentissages du français et des mathématiques du 3<sup>e</sup> cycle du primaire;
- être impliqué dans ses apprentissages scolaires;
- fournir des efforts constants en classe;
- posséder un bon sens des responsabilités;
- être capable de concilier le sport avec les études;

b) critères sportifs :

- avoir des habiletés sportives;
- avoir de l'intérêt pour les sports d'équipe;
- avoir un sens de l'éthique sportive;
- posséder du « leadership ».

*Grille des matières*

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.
<b>Domaine des langues</b>		
Français	8	8
Anglais, langue seconde : ➤ programme de base	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>		
Mathématique	6	6
Science et technologie	3	4
<b>Domaine de l'univers social</b>		
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3
Géographie	3	2
<b>Domaine des arts</b>		
Arts plastiques	4	3
<b>Domaine du développement personnel</b>		
Éthique et culture religieuse	2	2
Éducation physique et à la santé	2	2
Entraînement sportif	2	2

**École secondaire  
Joseph-François-  
Perrault**

**Programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat  
International (PPCS)**

**Présentation**

La présentation et les conditions d'admission du Programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat International (PPCS) sont à la page 25.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>	<b>2<sup>e</sup> sec.</b>	<b>3<sup>e</sup> sec.</b>	<b>4<sup>e</sup> sec.</b>	<b>5<sup>e</sup> sec.</b>
<b>Domaine des langues</b>					
Français <sup>1</sup>	8	8	8	6	6
Anglais, langue seconde : ➤ programme avancé	6	4	4	4	4
Espagnol		2	4	3	
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique : ➤ Mathématique ➤ Séquence « <i>culture, société et technique</i> » ➤ Séquence « <i>sciences naturelles</i> » <sup>2</sup>	6	6	6	6 ou 6	6 ou 6
Applications technologiques et scientifiques				5	
Physique					4
Science et environnement				2	
Science et technologie	3	4	6		
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3	4	4	
Géographie	3	2			
Monde contemporain					4
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques	4	3	2	2	2
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2
Méthode et techniques de travail	Intégré	Intégré	Intégré	Intégré	2
<b>Matière à option</b>					
Activités sportives					4
Chimie					4
Histoire du XX <sup>e</sup> siècle					4

<sup>1</sup> Des activités d'enrichissement au programme sont prévues.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

**École secondaire  
La Camaradière**

**Concentration en anglais**

**Présentation**

La concentration en anglais donne à l'élève l'occasion d'apprendre la langue seconde de façon plus approfondie pendant les cinq années du cours secondaire au moyen d'une prolongation du temps accordé à cette matière et au moyen d'un programme avancé à partir de la 3<sup>e</sup> secondaire. Les cours d'anglais offerts sont, en 1<sup>re</sup> secondaire, anglais 100 et 208, et en 2<sup>e</sup> secondaire, anglais 304 et 404, auxquels s'ajoutent des activités d'enrichissement. À partir de la 3<sup>e</sup> secondaire, le programme avancé comprend des modules sur les médias de communication, des modules «ESL-LA» en 3<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup> secondaire, et des modules d'anglais, langue maternelle en 5<sup>e</sup> secondaire. Les élèves inscrits dans le programme en anglais sont obligatoirement dans le parcours de formation générale.

**Conditions d'admission**

Pour être admis 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, les élèves doivent présenter un bon dossier scolaire et réussir un test d'admission. Par la suite, ils doivent maintenir un bon dossier scolaire, sans aucun échec, tout au long de leur parcours.

<b>Matières</b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>	<b>2<sup>e</sup> sec.</b>	<b>3<sup>e</sup> sec.</b>	<b>4<sup>e</sup> sec.</b>	<b>5<sup>e</sup> sec.</b>
<b>Domaine des langues</b>					
Français	8	6	8	6	6
Anglais, langue seconde : concentration anglais	8	8	8	6	8
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :					
> Mathématique	6	5	6		
> Séquence « <i>culture, société et technique</i> » <sup>1</sup>				6	6
> Séquence « <i>technico-sciences</i> » <sup>2</sup>					6
> Séquence « <i>sciences naturelles</i> » <sup>3</sup>				6	6
Science et technologie / Science et technologie de l'environnement <sup>4</sup>	3	4	6	8	
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3	4	4	
Géographie	2	3			
Monde contemporain					2
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques		3 ou	2 ou	2 ou	2 ou
Musique (Harmonie)	3 <sup>5</sup>	3	2	2	2
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2
<b>Matière à option</b>					
					8

<sup>1</sup> Le critère d'admission pour la séquence « culture, société et technique » est le suivant : obtenir un résultat de 60%.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire inscrits à nos programmes particuliers ont obligatoirement à leur horaire le cours : « Science et technologie de l'environnement ».

<sup>5</sup> L'enseignement des programmes d'arts plastiques et de musique est semestrialisé.

**Présentation**

Le programme permet aux élèves d'acquérir un esprit créatif et artistique à travers différents projets et moyens de communication graphique. À la 1<sup>re</sup> secondaire, les élèves découvrent les structures de base du fonctionnement de l'informatique par l'exploration d'un module de robotique. À la 2<sup>e</sup> secondaire, ils réalisent une multitude de projets qui leur permettent de développer les habiletés nécessaires à la réalisation de documents originaux, structurés et suscitant l'intérêt. En 3<sup>e</sup> secondaire, à travers des projets « Web », les élèves utiliseront des outils puissants de dernière génération pour le montage de compositions graphiques. Les élèves inscrits dans ce programme sont obligatoirement dans le parcours de formation générale.

**Conditions d'admission**

Pour être admis dans la concentration en arts et TIC, les élèves doivent avoir un bon dossier scolaire et réussir un test d'admission. Par la suite, les élèves doivent maintenir un bon dossier scolaire, sans aucun échec. Les élèves doivent également faire preuve de maturité et d'autonomie. Il y aura l'ouverture de groupe si le nombre le justifie.

**Contenus de certains cours**

*Robotique et TIC*

Le cours propose d'initier les étudiants au logiciel RCX Mindstorms de Lego afin de leur permettre de programmer des automates et différents robots, avec des pièces Robolab.

Ils pourront fabriquer les automates programmables à travers différents projets d'équipe. Cela leur permettra de développer leurs compétences scientifiques en s'initiant au concept de poulie, d'engrenage, de courroie et de système mécanique. Le cours est semestrialisé : les élèves sont amenés à approfondir leurs compétences artistiques en art plastique pendant un semestre.

*Technologie de l'information et de la communication (2<sup>e</sup> secondaire)*

Le cours propose d'initier les élèves à Microsoft Office, à l'apprentissage du clavier, à la conception et à l'animation de sites Web. Les élèves devront développer des compétences en traitement de texte, découvrir les fonctions de base de la conception et de l'animation de sites Web. Ils pourront aussi développer leurs compétences artistiques en créant des images animées.

*Technologie de l'information et de la communication (3<sup>e</sup> secondaire)*

Le cours propose d'initier les étudiants à la suite de Macromédia pour développer des sites « Web », les animer et faire la gestion de leur propre site « Web » en ligne.

Les élèves pourront intégrer ces concepts dans des projets mobilisateurs qui leur permettraient de développer leurs compétences scientifiques et sociales. Les élèves pourront développer leurs compétences artistiques en concevant et réalisant un scénario de jeu vidéo.

*Grille des matières*

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.	3 <sup>e</sup> sec.
<b>Domaine des langues</b>			
Français	8	7	8
Anglais, langue seconde : ➤ Programme de base	4	3	3
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>			
Mathématique	6	5	6
Science et technologie	4	3	5
Robotique et TIC	4 <sup>1</sup>	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>			
Géographie	2	3	
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3	4
<b>Domaine des arts</b>			
Arts plastiques	2	4	4
Arts plastiques (enrichissement)	4 <sup>1</sup>		
<b>Domaine du développement personnel</b>			
Éducation physique et à la santé	2	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2	

<sup>1</sup> L'enseignement des programmes « Robotique et TIC » et « L'enrichissement en arts plastiques » est semestrialisé.

**Présentation**

La musique symphonique permet aux élèves de suivre le programme de musique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tout en faisant l'apprentissage d'un instrument parmi les cordes et d'un instrument parmi les instruments à vent ou les instruments à percussion, d'étudier l'histoire de la littérature musicale et de participer à des activités de groupe. Le programme permet à des élèves de concilier leurs études et la pratique d'une discipline artistique, notamment la musique symphonique. Les élèves inscrits en concentration musique symphonique sont automatiquement inscrits au parcours de formation générale.

**Conditions d'admission**

Pour être admis dans la concentration en musique symphonique, les élèves doivent présenter un bon dossier scolaire et réussir un test d'admission. De plus, ils doivent démontrer des aptitudes en musique et manifester un intérêt pour la pratique d'instrument et la participation à un ensemble symphonique. Par la suite, les élèves doivent maintenir un bon dossier scolaire, sans aucun échec, et faire preuve de maturité et d'autonomie.

En piano, les élèves devront passer une audition avant d'être acceptés. Il y aura l'ouverture de groupe si le nombre le justifie.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>	<b>2<sup>e</sup> sec.</b>	<b>3<sup>e</sup> sec.</b>	<b>4<sup>e</sup> sec.</b>	<b>5<sup>e</sup> sec.</b>
<b>Domaine des langues</b>					
Français	8	6	7	5	6
➤ Anglais, langue seconde - programme de base	3	3	3	3	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :	6	5	5		
➤ Séquence « culture, société et technique » <sup>1</sup>				6	6
➤ Séquence « technico-sciences » <sup>2</sup>					6
➤ Séquence « sciences naturelles » <sup>3</sup>				6	6
Science et technologie	3	4	5	4	
Science et technologie de l'environnement <sup>4</sup>				4	
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3	4	4	
Géographie	2	3			
Monde contemporain					2
<b>Domaine des arts</b>					
Musique symphonique	8	8	10	6	6
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2
<b>Matière à option</b>					
					8

<sup>1</sup> Le critère d'admission pour la séquence « culture, société et technique » est le suivant : obtenir un résultat de 60%.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire inscrits à nos programmes particuliers ont obligatoirement à leur horaire le cours : « Science et technologie de l'environnement ».

**Présentation**

Le programme de natation permet d'utiliser cette discipline sportive comme activité principale dans le cadre du programme d'éducation physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, auquel s'ajoutent des contenus d'apprentissage qui mettent l'accent sur la condition physique, sur les habiletés qui permettent de se déplacer efficacement dans un milieu aquatique (endurance, précision des mouvements, coordination et contrôle de la respiration), sur une initiation à la psychologie sportive et sur des notions d'alimentation. À partir de la fin de la 2<sup>e</sup> secondaire, s'ajoutent des exercices de musculation. Les élèves inscrits en concentration natation sont automatiquement dans le parcours de formation générale.

**Conditions d'admission**

Pour être admis en natation de compétition, les élèves doivent présenter un bon dossier scolaire, répondre aux exigences des tests de classement, être recommandés par un club de natation reconnu et participer aux tournois et aux compétitions selon le calendrier établi. Par la suite, les élèves doivent maintenir un bon dossier scolaire, sans aucun échec, faire preuve de maturité et d'autonomie. Il y aura l'ouverture de groupe si le nombre le justifie.

Grille des matières

Matières	1 <sup>re</sup> sec.	2 <sup>e</sup> sec.	3 <sup>e</sup> sec.	4 <sup>e</sup> sec.	5 <sup>e</sup> sec.
<b>Domaine des langues</b>					
Français	8	6	7	5	6
Anglais, langue seconde - programme de base	3	3	3	3	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :					
➤ Mathématique	6	5	5		
➤ Séquence « culture, société et technique » <sup>1</sup>				6	6
➤ Séquence « technico-sciences » <sup>2</sup>					6
➤ Séquence « sciences naturelles » <sup>3</sup>				6	6
Science et technologie	3	4	5	4	
Science et technologie de l'environnement <sup>4</sup>				4	
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3	4	4	
Géographie	2	3			
Monde contemporain					2
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques	2	2	2	2	2
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2
Natation	8	8	10	6	6
<b>Matière à option</b>					
					8

<sup>1</sup> Le critère d'admission pour la séquence « culture, société et technique » est le suivant : obtenir un résultat disciplinaire de 60%.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire inscrits à nos programmes particuliers ont obligatoirement à leur horaire le cours : « Science et technologie de l'environnement ».

**École secondaire  
La Camaradière**

**Concentration hockey**

**Présentation**

L'école secondaire La Camaradière offrira à partir de septembre 2011 une concentration hockey. Les objectifs du programme de hockey seront d'améliorer les aspects techniques et tactiques reliés à la pratique du hockey, d'intégrer les notions de préparation physique et

psychologique du joueur et de développer chez l'élève le sentiment d'appartenance envers son milieu. Le programme sera offert graduellement de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>re</sup> sec.</b>	<b>2<sup>e</sup> sec.</b>	<b>3<sup>e</sup> sec.</b>	<b>4<sup>e</sup> sec.</b>	<b>5<sup>e</sup> sec.</b>
<b>Domaine des langues</b>					
Français	8	6			
Anglais, langue seconde - programme de base	3	3			
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique	6	5			
Science et technologie/ Science et technologie de l'environnement	3	4			
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3			
Géographie	2	3			
Monde contemporain					
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques	2	2			
Musique					
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éthique et culture religieuse	2	2			
Éducation physique et à la santé					
Hockey	8	8			
<b>Matière à option</b>					

Les grilles des matières de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire seront déterminées une année à la fois.

**École secondaire  
l'Odysée**

**Profil Performance, Motivation, Entrepreneuriat (profil PME);  
profil Arts; profil Sports**

Les élèves doivent choisir un profil parmi les trois suivants :

**a) profil Performance, Motivation, Entrepreneuriat (profil PME)**

Par l'expérimentation d'activités pédagogiques et d'évaluation à valeur entrepreneuriale, les élèves entreprennent et mènent à terme des projets qui développent leur pouvoir d'action, permettent la construction de leur vision du monde et favorisent l'actualisation de leur potentiel. C'est dans ce groupe que les élèves qui veulent faire de l'anglais avancé sont placés.

La culture entrepreneuriale est constituée de qualités, d'attitudes et de compétences qui expriment la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener à terme : confiance en soi, leadership, esprit d'équipe, motivation, sens des responsabilités, solidarité, débrouillardise, effort, initiative, sens de l'organisation, créativité, détermination, persévérance.

**conditions d'admission**

Pour être admis au profil PME, les élèves doivent :

- être recommandés par le titulaire du primaire;
- avoir de bons résultats scolaires en 1<sup>re</sup> secondaire ou en 2<sup>e</sup> secondaire;
- démontrer de la motivation et de l'autonomie dans leurs apprentissages;
- avoir la capacité de travailler en équipe.

**b) profil Arts**

Le profil s'adresse à celui qui s'intéresse aux arts! Le jeune y fait des arts plastiques ou de la musique; selon son choix dès la 1<sup>re</sup> secondaire. C'est dans ce profil que les élèves qui veulent faire de l'anglais avancé sont placés.

**c) profil Sports**

Dans ce profil, l'élève est amené à agir et à interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques et à adopter un mode de vie sain et actif. Il pourra explorer différents types de sports. De même, quelques sorties sont à prévoir en lien avec la pratique de certains sports. Les cours se déroulent en gymnase, en piscine, au mur d'escalade et à l'extérieur. En 3<sup>e</sup> secondaire, le profil Sports est axé principalement sur le plein air.

*Grille des matières*

Matières	Profil PME			Arts			Sports		
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
<b>Domaine des langues</b>									
Français	6	8	8	8	8	8	8	8	8
Anglais, langue seconde :									
➤ programme de base ou	4	4	4	4	4	4	4	4	4
➤ programme avancé	4	4	4	4	4				
Espagnol		2	2						
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>									
Mathématique	6	5	6	6	6	6	6	6	6
Sciences et technologie	4	4	6	4	4		4	4	6
Applications technologiques et scientifiques						6			
<b>Domaine de l'univers social</b>									
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	3	4	3	3	4	3	2	4
Géographie	3	2		3	3		2	3	
<b>Domaine des arts</b>									
Arts plastiques	4		2 ou	4 ou		4 ou	2		2 ou
Musique		2	2	4	4	4		2	2
<b>Domaine du développement personnel</b>									
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2		2	2	
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2	2	5	5	6
<b>Domaine du développement professionnel</b>									
Initiation à l'entrepreneuriat	2	2	2						
Projet personnel d'orientation						2			

**École secondaire  
Roger-Comtois**

**Profil art, culture et médias; profil musique; profil multiports;  
profil football; profil basketball**

Au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, les élèves doivent choisir un profil parmi les trois suivants :

**a) profil art, culture et médias**

Le profil se compose de 3 volets complémentaires :

- apprentissage de techniques anciennes : gravure, modelage, vitrail, céramique, sérigraphie, peinture, sculpture, etc.;
- découvertes de thématiques liées aux cultures du monde : le batik africain, les santons de Provence, les marionnettes de Bali, l'habillement traditionnel à travers le monde, le pointillisme des aborigènes australiens; etc.;
- exploration des différents médias et de leur influence dans la société : le cinéma, la télévision, la publicité, les logos, la photographie, l'infographie, etc.

**b) profil musique**

Dans ce profil, l'élève aura la chance d'expérimenter 2 instruments de musique incontournables dans l'univers musical actuel : la guitare et le clavier. Il pourra :

- s'approprier le langage musical et technique distinctif des deux instruments;
- explorer les différentes facettes de l'apprentissage de la guitare et du clavier assisté par ordinateur;

- interpréter des musiques de différents styles : classique, pop, etc.;
- s'initier à la formation de petits et de grands ensembles musicaux;
- et avoir la chance de pouvoir se produire lors d'un spectacle à la fin de l'année.

**c) profil sports**

Pour le football et le basketball, les élèves devront avoir effectués les tests physiques. Un seul groupe formé en football. Un seul groupe formé en basketball.

Dans le cadre de ce profil, l'élève :

- développera divers outils qui l'amèneront vers une pratique régulière d'activités physiques;
- se responsabilisera à l'égard des moyens à prendre pour assurer sa santé et son bien-être;
- pratiquera des activités différentes de celles qui sont vécues dans le cours régulier d'éducation physique (soccer, « tchouk-ball », « kin-ball », « ultimate frisbee », water-polo, etc.);
- et approfondira les connaissances et les habiletés des sports pratiqués dans le cadre des cours réguliers (badminton, volley-ball, basket-ball, natation, hockey, etc.)

*Grille des matières*

Matières	Art, culture & médias		Musique		Sports					
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	Basketball		Football		Multisports	
					1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>
<b>Domaine des langues</b>										
Français	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Anglais, langue seconde : ➤ programme de base ou ➤ programme enrichi <sup>1</sup>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>										
Mathématique	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Science et technologie	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>										
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Géographie	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
<b>Domaine des arts</b>										
Arts plastiques	6	6			2	4 ou	2	4 ou	2	4 ou
Musique			6 <sup>2</sup>	6 <sup>3</sup>	2	4 <sup>4</sup>	2	4 <sup>4</sup>	2	4 <sup>4</sup>
<b>Domaine du développement personnel</b>										
Éthique et culture religieuse	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	4	4	4	4	4	4

Note. Tous les élèves inscrits au secteur régulier et en soutien pédagogique choisissent un profil.

<sup>1</sup> Le cours d'anglais enrichi est offert aux élèves qui ont suivi l'anglais intensif au primaire ou aux élèves dont le bilan d'apprentissage en anglais dépasse largement les attentes.

<sup>2</sup> En 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, les élèves reçoivent 3 périodes de clavier et 3 périodes de guitare.

<sup>3</sup> En 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, les élèves choisissent guitare ou piano.

<sup>4</sup> En musique, les élèves choisissent entre piano ou guitare.

**Présentation**

La présentation et les conditions d'admission du Programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat International (PPCS) sont à la page 25.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>
<b>Domaine des langues</b>					
Français <sup>1</sup>	6	6	6	6	6
Anglais, langue seconde : ➤ programme enrichi <sup>2</sup>	4	4	4	4	4
Espagnol		4	4		
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique : ➤ Mathématique ➤ Séquence « <i>technico-sciences</i> <sup>3</sup> » ou « sciences naturelles <sup>4</sup> » en 4 <sup>e</sup> secondaire ➤ Séquence « culture, société et technique » ou « technico-sciences » ou « sciences naturelles » en 5 <sup>e</sup> secondaire	6	5	6	6	6
Science et technologie	4	3	4	4	
Science et technologie de l'environnement				4	
Informatique	4		2		
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	3	4	4	
Géographie	2	3			
Monde contemporain					4
Méthode et techniques de travail	intégré		intégré	intégré	Intégré
<b>Domaine des arts</b>					
Art dramatique					4 <sup>5</sup>
Arts plastiques	2	4 ou	4 <sup>6</sup> ou	4 <sup>7</sup>	
Musique	2				
Guitare		4 ou	4 <sup>6</sup> ou	4 <sup>7</sup>	
Piano		4	4 <sup>6</sup>	4 <sup>7</sup>	
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
<b>Matière à option</b>					
					8 <sup>8</sup>

<sup>1</sup> Des activités d'enrichissement sont prévues au programme.

<sup>2</sup> Le cours d'anglais enrichi est obligatoire au programme d'éducation internationale.

<sup>3</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>4</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>5</sup> Les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire acquièrent 2 unités obligatoires d'arts 502 et 2 unités optionnels d'arts de 5<sup>e</sup> secondaire.

<sup>6</sup> Les élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire acquièrent des unités obligatoires d'arts 302 et 402.

<sup>7</sup> Les élèves de la 4<sup>e</sup> secondaire acquièrent des unités d'arts optionnels de 4<sup>e</sup> secondaire.

<sup>8</sup> L'élève doit choisir au moins une option scientifique (chimie et/ou physique); les autres choix d'option sont du domaine des arts (piano, guitare ou arts plastiques).

**Présentation**

Intégra-TIC vise l'intégration des apprentissages en contexte technologique et permet aux élèves de faire des recherches, de réaliser des projets scolaires ou communautaires et d'utiliser des outils informatiques. Il s'ajoute aux programmes d'études donnés dans les classes régulières et met l'accent sur le développement de diverses habiletés :

- conceptuelles et méthodologiques : recherche, cueillette, sélection, analyse, organisation, utilisation et communication de l'information;
- technologiques : différentes applications de l'ordinateur;
- sociales : coopération, échange, engagement communautaire, volonté de rendre service, réciprocité, etc.

Le programme prévoit, pour chacune des cinq années du secondaire, la production d'une banque de ressources informatisées et de projets de communication signifiants en contexte technologique; il met aussi l'accent sur le service à la communauté et sur l'expérimentation d'un fonctionnement collectif démocratique dans des situations de coopération et de compétition.

Le cours d'anglais enrichi est une option possible pour les élèves du programme Intégra-TIC, à la condition qu'ils répondent aux préalables.

**Conditions d'admission**

L'élève s'engage à participer aux projets de développement de ressources pédagogiques informatisées et doit réussir les tests d'admission.

Grille des matières

Matières	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>Domaine des langues</b>					
Français	6	6	6	6	6
Anglais, langue seconde :					
➤ programme de base <i>ou</i>	4	4	4	4	4
➤ programme enrichi	4	4	4	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :	5	5	6		
➤ Séquence « <i>technico-sciences</i> » <sup>1</sup>				6 ou	
➤ Séquence « <i>sciences naturelles</i> » <sup>2</sup>				6	
➤ Séquence « culture, société et technique » ou « technico-sciences » ou « sciences naturelles » en 5 <sup>e</sup> secondaire					6
Science et technologie	3	3	6	4	
Intégra-TIC	4	4	4	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	3	4	4	
Géographie	3	3			
Monde contemporain					4
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques	2	4 ou	4 <sup>3</sup> ou		
Musique	2				
Guitare		4 ou	4 <sup>3</sup> ou		
Piano		4	4 <sup>3</sup>		
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éthique et culture religieuse	2	2		2	2
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
<b>Matière à option</b>					
				4 <sup>4</sup>	8 <sup>5</sup>

<sup>1</sup> Les critères d'admission pour la séquence « technico-sciences » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>2</sup> Les critères d'admission pour la séquence « sciences naturelles » sont les suivants : obtenir un résultat disciplinaire de 75% et un résultat de 60% et plus pour chaque compétence évaluée au bulletin.

<sup>3</sup> Les élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire acquièrent des unités obligatoires d'arts 302 et 402.

<sup>4</sup> Les cours à option les plus populaires seront offerts. Pour le choix des cours à option, voir les pages 15-16.

<sup>5</sup> Les élèves doivent suivre un cours d'arts sauf s'ils sont inscrits en chimie ou physique.

**Présentation**

À l'école secondaire Vanier, l'entrepreneuriat se vit au quotidien, dans toutes les matières et pour tous les niveaux.

compétences dans le monde qui les entoure. Ils se sentent plus utiles au milieu scolaire et parfois même dans la communauté. Cette approche permet d'actualiser le potentiel de tous les élèves de l'école.

Grâce à cette approche, les élèves sont actifs, travaillent en équipe, comprennent le sens des apprentissages et voient mieux les possibilités de transferts de

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>
<b>Domaine des langues</b>					
Français	8	8	8	6	6
Anglais, langue seconde	4	4	4	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique :	6	6	6		
➤ Séquence « <i>culture, société et technique</i> » ou				6	6
➤ Séquence « <i>technico-sciences</i> »				6	6
Science et technologie	4	4	6	6	
Science et environnement				2	
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	3	3	4	4	
Géographie	3	3			
Monde contemporain					4
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Arts plastiques	3	3	2	2	2
Éthique et culture religieuse	2	2		4	2
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2
Activité éducative	1	1			
Projet personnel d'orientation			4		
<b>Projet intégrateur</b>					
Projet intégrateur					2
<b>Matière à option</b>					
				2 <sup>1</sup>	8 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Vous pouvez consulter la liste des matières à option à la page 16.

<sup>2</sup> Vous pouvez consulter la liste des matières à option à la page 18.

## 4<sup>e</sup> partie – École Boudreau

### Présentation

L'école Boudreau accueille des élèves âgés de 16 ans et plus et leur permet de compléter leur formation scolaire pour obtenir un diplôme d'études secondaires ou pour être admis à la formation professionnelle ou aux études collégiales.

Deux sessions sont offertes : d'août à janvier et de février à juin (le contenu d'une année scolaire complète est vu au cours d'une session).

L'école offre un environnement favorisant les apprentissages : élaboration d'un plan de formation

personnalisé, enseignement magistral, petits groupes, « suivi » pédagogique favorisant l'autonomie, activités d'aide à l'étude et aux devoirs, orientation scolaire et professionnelle, support à la motivation scolaire, récupération supervisée par les enseignants et activités d'intégration pour les immigrants.

### Conditions d'admission

L'élève doit être âgé de 16 ans au 30 juin de l'année scolaire en cours.

Grille des matières obligatoires

Matières	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>Domaine des langues</b>			
Français	6	6	6
Anglais, langue seconde : ➢ Programme de base	4	4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>			
Mathématique ➢ Séquence « culture, société et technique » ➢ Séquence « <i>technico-sciences</i> » ➢ Séquence « <i>sciences naturelles</i> »	6	4 4 4	6 6
Science et technologie		4	
<b>Domaine de l'univers social</b>			
Histoire et éducation à la citoyenneté		4	
<b>Domaine des arts</b>			
Arts plastiques		2	
<b>Domaine du développement personnel</b>			
Éthique et culture religieuse			2

Grille des matières à option

Matières	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>		
Science et technologie de l'environnement	4	
Biologie		4
Chimie		4
Informatique	4	4
Physique		4
<b>Domaine de l'univers social</b>		
Monde contemporain		4
<b>Domaine des arts</b>		
Arts plastiques	4	4

## 5<sup>e</sup> partie – Services offerts aux élèves allophones nouvellement arrivés

### Présentation générale des services

Lors de leur arrivée dans des écoles secondaires de la commission scolaire, les jeunes immigrants sont dirigés, dans un premier temps, vers leur école de quartier. L'évaluation du parcours scolaire de ces élèves

détermine le type de cheminement scolaire le plus susceptible de favoriser leur intégration à la société québécoise et leur permettre d'apprendre le français.

**École secondaire Vanier**

**Classe d'accueil**

Un élève diagnostiqué en situation de grand retard scolaire à son arrivée à l'école sera orienté vers la classe d'accueil; cette décision est prise avec le consentement de ses parents.

*Grille des matières*

Matières	Nombre de périodes
<b>Domaine des langues</b>	
Français	24
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>	
Mathématique	6
<b>Domaine des arts</b>	
Cours au choix (arts plastiques)	4
<b>Domaine du développement personnel</b>	
Éducation physique et à la santé	2

**Toutes les écoles secondaires**

**Mesures de soutien à l'apprentissage du français**

#### Présentation

Pour les autres élèves, l'intégration dans l'école de leur quartier est recommandée. La direction de l'école propose à l'élève un horaire adapté avec des périodes de soutien à l'apprentissage du français. À partir de son arrivée, le jeune immigrant peut compter sur une mesure de soutien linguistique durant 30 mois.

#### Conditions d'admission

Seuls les élèves non francophones ont droit à une mesure de soutien à l'apprentissage du français. Ils doivent répondre aux cinq conditions suivantes :

- a) avoir une langue maternelle et une langue parlée à la maison autre que le français;
- b) avoir une connaissance du français qui ne leur permet pas de suivre, sans soutien, les cours dans une classe ordinaire;
- c) recevoir, pour la première fois, un enseignement en français;
- d) fréquenter une école d'une commission scolaire francophone;
- e) ne pas participer à un programme d'échange scolaire.

## Chapitre II. SERVICES D'ENSEIGNEMENT DIVERSIFIÉS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS PARTICULIERS DES ÉLÈVES

### Présentation générale

Les diverses mesures de soutien décrites dans les pages qui suivent répondent aux besoins particuliers des élèves dont les difficultés sur le plan scolaire pourraient compromettre leur réussite dans les classes régulières.

#### 1<sup>re</sup> partie – 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

##### Mesures de soutien pédagogique pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle

Les mesures de soutien pédagogique permettent aux élèves qui ont un léger retard dans leurs apprentissages de bénéficier d'un encadrement particulier et de développer leurs compétences à leur rythme. Les mesures offertes sont de deux ordres :

- le regroupement en petits groupes en français et/ou en mathématique;
- ou l'orthopédagogie.

##### Cheminements particuliers de formation continue pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle

Les élèves qui présentent un retard pédagogique important qui fait en sorte qu'ils doivent poursuivre le développement des compétences disciplinaires de niveau primaire sont regroupés dans les cheminements suivants :

- cheminement particulier de formation continue (CPFC);
- l'éducation à l'autonomie PACTE (12-15 ans).

#### 2<sup>e</sup> partie – 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

##### Mesures de soutien pédagogique pour les élèves de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> secondaire

Les mesures de soutien permettent aux élèves qui ont un léger retard dans leurs apprentissages de bénéficier d'un encadrement particulier et de développer leurs compétences à leur rythme. Les mesures offertes sont des mesures de soutien pédagogique de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> secondaire.

##### Cheminement particulier de formation continue pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle

Les élèves qui accèdent au secondaire et qui présentent des limites au plan cognitif et au plan de l'autonomie fonctionnelle et sociale sont regroupés dans le cheminement suivant : l'éducation à l'autonomie DÉFIS (16-21 ans);

##### Parcours de formation axée sur l'emploi

Le parcours de formation axée sur l'emploi est la voie prévue pour répondre aux intérêts, aux besoins et aux capacités des élèves de 15 ans ou plus qui n'ont pas atteint les compétences disciplinaires (en français et en mathématique) de niveau primaire ou du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire. Il comprend deux formations qui tiennent compte du profil scolaire de l'élève :

- la formation préparatoire au travail;
- la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

#### 3<sup>e</sup> partie – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

##### Mesures d'appui offertes aux élèves du secondaire qui présentent des difficultés d'ordre comportemental

##### Mesures préventives et rééducatives

Des mesures préventives ou rééducatives sont offertes :

- par des psychologues;
- par des psychoéducateurs;
- par des enseignants ressources;
- et par des éducateurs spécialisés.

Chaque école bénéficie d'un niveau de ressources spécialisées établi selon une répartition équitable entre les établissements.

##### Service régional spécialisé de formation pour les élèves du secondaire

Les élèves des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (03-12) qui présentent des troubles relevant de la psychopathologie sont regroupés dans des classes spécialisées. Les services d'enseignement offerts répondent aux capacités et aux besoins particuliers de ces élèves. Ce service d'enseignement spécialisé est offert à l'école régionale des Quatre-Saisons.

##### L'initiation à la vie

Le cheminement d'initiation à la vie regroupe les élèves qui accèdent au secondaire et qui sont sévèrement limités au plan du développement cognitif, qui présentent des troubles sévères de développement qui entraînent des retards importants de leur autonomie fonctionnelle et sociale. Ce cheminement accueille les élèves jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 21 ans le 30 juin.

# 1<sup>re</sup> partie – 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

Écoles secondaires  
Cardinal-Roy, de la Cité,  
de Neufchâtel,  
La Camaradière, l'Odyssée,  
Roger-Comtois et  
Saint-Denys-Garneau

## Mesures de soutien pédagogique pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle

### Présentation

Le soutien pédagogique s'adresse aux élèves qui répondent plus ou moins aux attentes de la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire en français et/ou en mathématique ou aux élèves de la 2<sup>e</sup> secondaire qui risquent de ne pas atteindre les attentes de la fin du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire. Les modalités pour organiser l'aide varient selon les établissements. Il leur permet de suivre certains cours dans des groupes à effectifs réduits, parfois avec une répartition du temps qui favorise les matières de base ou d'avoir le support d'un orthopédagogue pendant ces périodes.

### Conditions d'admission

Le classement des élèves se fait après une étude de dossier. Les élèves qui éprouvent des difficultés de comportement ne sont pas admis dans ces groupes.

D'autres mesures de soutien sont prévues pour ces élèves.

Dans la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, le soutien pédagogique s'adresse aux élèves de la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire qui présentent des signes évidents de lenteur d'apprentissage qui peuvent mener à un échec en classe régulière de 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle.

Dans la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, le soutien pédagogique s'adresse aux élèves qui risquent de ne pas atteindre le niveau de développement des compétences attendues de la fin de ce cycle, plus particulièrement en français et/ou en mathématique, s'ils fréquentent une classe régulière.

Grille des matières

Matières	Cardinal-Roy		de la Cité		de Neufchâtel		La Camaradière <sup>1</sup>		l'Odyssée		Roger-Comtois <sup>2</sup>		Saint-Denys-Garneau	
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>
<b>Domaine des langues</b>														
Français	9	8	8	8	8	8	8	8	8	8	6	6	7	7
Anglais, langue seconde :														
➤ programme de base ou	5	4	5	5	6	4	4	4	4	4	4	4	4	4
➤ programme avancé													4	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>														
Mathématique	7	8	8	8	8	8	6	6	6	8	6	6	6	6
Science et technologie	4	5	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Domaine de l'univers social</b>														
Histoire et éducation à la citoyenneté			3	3	3	5	3	3	3	2	3	3	3	3
Géographie	6	6	2	2			3	3	3	2	3	3	3	3
<b>Domaine des arts</b>														
Arts plastiques	4	4	3	3	2	3 ou	2	4 ou	4		V <sup>3</sup>	V <sup>4</sup>	3 ou	3 ou
Musique					2	3				4			3	3
Guitare							2	4						
<b>Domaine du développement personnel</b>														
Éducation physique et à la santé	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	V <sup>4</sup>	V <sup>4</sup>	4	4
Éthique et culture religieuse	2 <sup>4</sup>	2 <sup>5</sup>	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

<sup>1</sup> Le nombre d'élèves qui compose la classe est réduit dans l'ensemble des cours par rapport aux groupes du général. De plus, une fois sur deux dans les matières de base, le groupe est divisé en deux.

<sup>2</sup> Les élèves de l'école secondaire Roger-Comtois doivent choisir un profil (pages 39-41).

<sup>3</sup> Le nombre de périodes est variable selon le profil choisi (multisports, basketball, football, musique ou art, culture et média, voir pages 39-41).

<sup>4</sup> Une partie du programme d'éducation à la sexualité ou ESPAR sera enseignée dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse.

**Écoles secondaires  
Cardinal-Roy, de la  
Cité, de Neufchâtel,  
La Camaradière  
l'Odyssée**

**Cheminement particulier de formation continue  
pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle (CPFC)**

**Présentation**

Ce regroupement est offert aux élèves qui, à leur arrivée au secondaire, présentent un retard pédagogique évalué à deux ans et plus en langue maternelle et en mathématique. Il a pour objectifs de poursuivre les apprentissages scolaires du primaire et de faire découvrir aux élèves les habiletés non encore exploitées dans leur expérience scolaire. Les élèves suivent la grille-matières du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire; les programmes sont adaptés à leur niveau de développement. Ce cheminement vise à consolider leur formation de base en vue d'accéder aux parcours de formation axée sur l'emploi.

**Conditions d'admission**

Les élèves doivent présenter des retards pédagogiques de plus de deux ans pour accéder à ce regroupement.

Grille des matières

Matières	Cardinal-Roy <sup>1</sup>	de la Cité	de Neufchâtel	La Camaradière	l'Odyssée
<b>Domaine des langues</b>					
Français	8	8	8	8	6
Anglais, langue seconde	2	4	3	2	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>					
Mathématique	8	8	8	8	6
Science et technologie	6	2	3	8	4
<b>Domaine de l'univers social</b>					
Histoire et éducation à la citoyenneté	2	2	2	2	3
Géographie	2	2	2	1	3
<b>Domaine des arts</b>					
Arts plastiques	4	4	4	1	2
Musique					2
<b>Domaine du développement personnel</b>					
Éducation physique et à la santé	6	4	4	4	4
Éthique et culture religieuse	2	2	2	2	2

<sup>1</sup> L'école secondaire Cardinal-Roy a un horaire de 10 jours plutôt que de 9 jours.

**Écoles secondaires  
de la Cité et  
l'Odyssee**

**Éducation à l'autonomie « PACTE »**

L'éducation à l'autonomie s'adresse aux élèves qui accèdent au secondaire et qui présentent des limites au plan du développement cognitif et de l'autonomie fonctionnelle et sociale. Ce cheminement accueille les élèves jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 21 ans le 30 juin.

Les services éducatifs, dispensés aux élèves de 12 à 15 ans, sont donnés à partir du programme PACTE

(Programme d'études Adaptés avec Compétences Transférables Essentielles) proposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Ces élèves reçoivent une formation générale. Ils vivent des activités de réinvestissement des habiletés de base dans des contextes réels de vie qui favorisent leur utilisation fonctionnelle immédiate.

*Grille des matières*

Matières	de la Cité <sup>1</sup>	l'Odyssee
	PACTE 12-15	PACTE 12-15
<b>Domaine des langues</b>		
Français	7	6
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>		
Mathématique	7 <sup>2</sup>	6
Science et technologie	1	2
<b>Domaine de l'univers social</b>		
Éducation à la citoyenneté	4 <sup>2</sup>	5
Géographie	2	2
<b>Domaine des arts</b>		
Arts plastiques		4
Expression artistique	2	
<b>Domaine du développement personnel</b>		
Éducation physique	3	3
Éducation à la santé	3 <sup>2</sup>	6
Éthique et culture religieuse	1	2

<sup>1</sup> L'école secondaire de la Cité a un horaire de 5 jours plutôt que de 9 jours et des périodes de 50 minutes.

<sup>2</sup> Certains objectifs de ces programmes sont travaillés par des ateliers d'autonomie résidentielle.

**École secondaire  
Roger-Comtois**

**Classe Unik**

**Présentation**

La classe Unik vise à accompagner l'élève qui présente un trouble envahissant du développement dans son cheminement scolaire et à faciliter son intégration dans une école secondaire.

**Conditions d'admission**

- Avoir l'âge de fréquentation du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.
- Présenter un trouble envahissant du développement diagnostiqué par un pédopsychiatre.
- Ne pas présenter de retard mental modéré à sévère.
- Présenter des incapacités qui limitent significativement sa participation aux activités éducatives de la classe ordinaire.

N.B. : Une étude du dossier de l'élève sera faite en vue de l'admission.

*Grille des matières*

<b>Matières</b>	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>
<b>Domaine des langues</b>	
Français	8
Anglais, langue seconde	4
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>	
Mathématique	6
Science et technologie	4
<b>Domaine de l'univers social</b>	
Histoire et éducation à la citoyenneté	2
Géographie	2
<b>Domaine des arts</b>	
Arts plastiques	4
<b>Domaine du développement personnel</b>	
Éthique et culture religieuse	2
Éducation physique et à la santé	2
Habilités sociales	2

## 2<sup>e</sup> partie – 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Écoles secondaires  
l'Odyssee et  
Roger-Comtois

Mesures de soutien pédagogique pour les élèves  
de la 3<sup>e</sup> (SP3) et de la 4<sup>e</sup> secondaire (SP4)

### Présentation

Le soutien pédagogique (SP3 et SP4) reçoit les élèves qui répondent plus ou moins aux attentes des programmes de français et de mathématique. Ce cheminement leur permet de suivre les cours de la classe supérieure, dans des groupes à effectifs réduits, avec une répartition du temps qui favorise davantage les matières de base.

### Conditions d'admission

Le classement des élèves se fait après une étude de dossier. Les élèves qui éprouvent des difficultés de comportement ne sont pas admis dans ces groupes. D'autres mesures de soutien sont prévues pour ces élèves.

En 3<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup> secondaire, le soutien pédagogique s'adresse aux élèves qui ont réussi 4 matières, dont au moins une matière de base (à l'école secondaire La Camaradière, 18 unités sont requises, dont celles de français ou de mathématique). Un critère d'âge peut être exigé.

Matières	l'Odyssee	Roger-Comtois	
	SP3	SP3	SP4
<b>Domaine des langues</b>			
Français	8	8	8
Anglais, langue seconde	5	4	6
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>			
Mathématique	7	8	
Mathématique ➤ séquence « culture, société et technique »			6
Science et technologie		6	4
Application technologique et scientifique (ATS)	6		
<b>Domaine de l'univers social</b>			
Histoire et éducation à la citoyenneté	4	4	4
<b>Domaine des arts</b>			
Arts	2	4	
<b>Domaine du développement personnel</b>			
Éducation physique et à la santé	2	2	2
Éthique et culture religieuse			2
<b>Cours à option</b>			
Cours à option		0	4 <sup>1</sup>
Projet personnel d'orientation	2		

<sup>1</sup> Les choix les plus populaires seront offerts.

**Écoles secondaires  
de la Cité et  
l'Odyssée**

**Éducation à l'autonomie « DÉFIS »**

L'éducation à l'autonomie s'adresse aux élèves qui accèdent au secondaire et qui présentent des limites au plan du développement cognitif et de l'autonomie fonctionnelle et sociale. Ce cheminement accueille les élèves jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 21 ans le 30 juin.

Ces élèves reçoivent une formation générale. On leur offre une formation en insertion sociale et professionnelle dans laquelle ils explorent des fonctions de travail au moyen de stages et d'activités de réinvestissement des habiletés de base dans des contextes réels de vie qui favorisent leur utilisation fonctionnelle immédiate.

Les services éducatifs, dispensés aux élèves de 16 à 21 ans, sont donnés à partir du programme DÉFIS (Démarche Éducative Favorisant l'Intégration Sociale) proposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

*Grille des matières*

Matières	de la Cité <sup>1</sup>		l'Odyssée
	DÉFIS 16-17	DÉFIS 18-21	DÉFIS 16-21
<b>Domaine des langues</b>			
Français	6	6	5
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>			
Mathématique	2	2	5
<b>Domaine de l'univers social</b>			
Éducation à la citoyenneté	4 <sup>2</sup>	4 <sup>2</sup>	5
Géographie	2	3	2
<b>Domaine des arts</b>			
Expression artistique	2	2	
<b>Domaine du développement personnel</b>			
Éducation physique	2	2	2
Éducation à la santé	5 <sup>2</sup>	4 <sup>2</sup>	5
Éthique et culture religieuse	1	1	2
Préparation au marché du travail / stages en milieu de travail <sup>3</sup>	6	6	10

<sup>1</sup> L'école secondaire de la Cité a un horaire de 5 jours plutôt que de 9 jours et des périodes de 50 minutes.

<sup>2</sup> Certains objectifs de ces programmes sont travaillés par des ateliers d'autonomie résidentielle.

<sup>3</sup> Selon le profil de l'élève, les stages en milieu de travail peuvent varier entre 6 et 10 périodes.

## Parcours de formation axée sur l'emploi

### Présentation générale

Le parcours de formation axée sur l'emploi comprend deux formations : la formation préparatoire au travail (trois ans) et la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (un an). Ce parcours offre des possibilités d'exploration et d'orientation personnelle et professionnelle et accorde une place privilégiée à la formation pratique. Ce parcours s'adresse à des élèves qui ont des acquis scolaires différents.

Le parcours leur permet de connaître la réussite dans des contextes différents et selon une pédagogie adaptée.

Chacune des formations comprend une formation générale et une formation pratique en milieu de travail, prépare à la vie active comme personne, citoyen et travailleur et permet l'accès à une formation d'un niveau de complexité supérieure par l'établissement de deux passerelles :

#### *première passerelle :*

- de la formation préparatoire au travail vers la formation menant à un métier semi-spécialisé;
- ou de la formation préparatoire au travail vers le marché du travail;

#### *deuxième passerelle :*

- de la formation menant à un métier semi-spécialisé vers une formation menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) selon certaines conditions;
- ou vers la formation générale du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire;
- ou vers le marché du travail.

## Formation préparatoire au travail

### Présentation

Une formation de trois ans est offerte aux jeunes de 15 à 18 ans<sup>1</sup> qui, en raison de leurs difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à l'école, voient leurs chances de certification sérieusement compromises. Le développement des habiletés générales de base, des connaissances et des attitudes nécessaires à l'intégration sociale et le développement de compétences essentielles à un travailleur autonome et productif sont les principaux objectifs visés.

### Conditions d'admission

L'élève qui, le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, est âgé d'au moins 15 ans peut s'inscrire à la formation préparatoire au travail s'il appert de son bilan des apprentissages ou de son plan d'intervention:

- 1° : que cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, à ses besoins et à ses capacités;
- 2° : et que l'élève respecte les conditions particulières d'admission.

L'élève peut être admis à la formation préparatoire au travail s'il n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire en langue d'enseignement et en mathématique.

À la fin de ses trois années de formation, si l'élève a suivi cette formation d'une durée minimale de 2 700 heures et s'il a réussi la matière insertion professionnelle de 900 heures, le Ministre décerne, sur recommandation de la commission scolaire, un certificat officiel de la formation préparatoire au travail (CFPT). À ce certificat officiel s'ajoute un bilan annuel des apprentissages transmis par l'école.

Certains élèves de la formation préparatoire au travail pourront accéder à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé s'ils ont réussi la matière insertion professionnelle (suivi à la deuxième année de leur formation) et s'ils répondent aux exigences du métier choisi.

<sup>1</sup> Cette formation peut être offerte à un élève déclaré handicapé jusqu'à 21 ans.

Écoles secondaires  
Cardinal-Roy,  
de Neufchâtel,  
La Camaradière,  
Quatre-Saisons et  
Vanier

Formation préparatoire au travail

Grille des matières

Matières	De Neufchâtel, régionale des Quatre-Saisons et Vanier	La Camaradière	Cardinal-Roy	De Neufchâtel, régionale des Quatre-Saisons et Vanier	La Camaradière	De Neufchâtel, régionale des Quatre-Saisons et Vanier	La Camaradière
	Première année	Première année	Première année	Deuxième année	Deuxième année	Troisième année	Troisième année
	École	École	École	Travail- études	Travail- études	Travail- études	Travail- études
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>							
<b>Domaine des langues</b>							
Français	150 h	150 h	158 h	100 h	135 h	50 h	90 h
Anglais, langue seconde	50 h	50 h	45 h	50 h	45 h		
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>							
Mathématique	150 h	150 h	158 h	100 h	135 h	50 h	90 h
Expérimentations technologiques et scientifiques	100 h	200 h					
Science et technologie			135 h				
<b>Domaine de l'univers social</b>							
Géographie	50 h	50 h	22,5 h	50 h	45 h	50 h	45 h
Histoire et éducation à la citoyenneté			22,5 h				
<b>Domaine du développement personnel</b>							
Éducation physique et à la santé	50 h	100 h	135 h	50 h	45 h		
Autonomie et participation sociale	100 h	75 h	90 h	100 h	90 h	50 h	45 h
<b>Marge de manœuvre</b>							
Temps non réparti	50 h			50 h		50 h	
<b>FORMATION PRATIQUE</b>							
Préparation au marché du travail	50h	75 h	45 h	100 h	90 h	50 h	45 h
Sensibilisation au monde du travail	150 h	50 h	135 h				
Insertion professionnelle (stages)				300 h	315 h	600 h	585 h
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>900 h</b>	<b>900 h</b>	<b>946 h</b>	<b>900 h</b>	<b>900 h</b>	<b>900 h</b>	<b>900 h</b>

École secondaire  
La Camaradière

Formation préparatoire au travail adapté

Matières	Heures
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>	
Français	360 h
Anglais, langue seconde	
Mathématique	
Géographie	
Histoire	
Éducation physique et à la santé	
Préparation au marché du travail	
Autonomie et participation sociale	270 h
<b>FORMATION PRATIQUE</b>	
Insertion professionnelle	270 h
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>900 h</b>

**Écoles secondaires  
de Neufchâtel,  
Jean-de-Brébeuf et  
La Camaradière**

**Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé**

**Présentation**

Une formation d'un an est offerte aux jeunes de 15 à 18 ans qui, en raison de leurs difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à l'école présentent un retard important et qui, malgré les diverses mesures mises en place pour les soutenir dans leurs acquisitions pédagogiques, ne répondent pas aux attentes du premier cycle du secondaire. Cette formation peut être offerte à un élève déclaré handicapé jusqu'à 21 ans.

La formation permet à l'élève de poursuivre sa formation générale tout en se préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

**Conditions d'admission**

L'élève qui, le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, est âgé d'au moins 15 ans peut s'inscrire à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, s'il appert de son bilan des apprentissages ou de son plan d'intervention:

- 1° : que cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, à ses besoins et à ses capacités;
- 2° : que l'élève respecte les conditions particulières d'admission;
- 3° : qu'il a atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire en langue d'enseignement et en mathématique, mais qu'il n'a

pas obtenu les unités du premier cycle de l'enseignement secondaire dans ces matières;

- 4° : et qu'il respecte les conditions particulières d'admission au programme menant à ce métier qui sont établies par le Ministre.

À la fin de son année scolaire, si l'élève a suivi la formation, (durée minimale : 900 heures) et s'il a réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé (durée minimale : 450 heures), le Ministre lui décerne, sur recommandation de la commission scolaire, un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier (CFMSS).

Dans le cas où il a suivi la formation préparatoire au travail (durée minimale : 2 700 heures), et où il a réussi la formation pratique de la formation relative à l'exercice du métier semi-spécialisé (durée minimale : 450 heures), le Ministre lui décerne, sur recommandation de la commission scolaire, un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier (CFMSS). À ce certificat s'ajoute un bilan des apprentissages transmis par l'école

**Remarque sur le passage de la formation à un métier semi-spécialisé vers un diplôme de formation professionnelle de base**

*Les élèves qui veulent pousser plus loin leur formation pourront, à certaines conditions, poursuivre leurs études en formation professionnelle au secondaire.*

*Grille des matières*

Matières	De Neufchâtel	Jean-de-Brébeuf	La Camaradière
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>			
<b>Domaine des langues</b>			
Français	200 h	200 h	180 h
Anglais, langue seconde	100 h	100 h	90 h
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>			
Mathématique	150 h	150 h	180 h
<b>Domaine du développement personnel</b>			
Éducation physique et à la santé		50 h	
<b>FORMATION PRATIQUE</b>			
Préparation au marché du travail	75 h	75 h	90 h
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	375 h	325 h	360 h
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>900 h</b>	<b>900 h</b>	<b>900 h</b>

## 3<sup>e</sup> partie – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

### Mesures d'appui offertes aux élèves du secondaire qui présentent des difficultés d'ordre comportemental

#### Mesures préventives et rééducatives

##### Présentation générale

Des mesures préventives ou rééducatives sont offertes :

- par des psychologues;
- par des psychoéducateurs;
- par des enseignants ressources;
- par des intervenants en prévention de la toxicomanie;
- et par des éducateurs spécialisés.

Chaque école bénéficie d'un niveau de ressources spécialisées établi selon une répartition équitable faite entre les établissements.

##### Remarque particulière sur le rôle de l'enseignant ressource

Le rôle de l'enseignant ressource se définit selon trois volets. Il intervient principalement :

*1. auprès des élèves en difficulté :*

- il assume un rôle de « suivi » scolaire et d'aide auprès d'élèves à risque ou d'élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, particulièrement auprès de ceux qui présentent des difficultés relatives au comportement;
- il assume des tâches d'encadrement auprès de ces élèves et les soutient dans leur démarche en vue de trouver des solutions à leurs problèmes;

*2. auprès des enseignants de l'école :*

- il travaille en concertation avec les enseignants responsables des élèves en difficulté qui lui sont référés en portant une attention particulière aux enseignants au début de leur carrière;

*3. auprès des autres intervenants :*

- il travaille en concertation avec les autres intervenants qui œuvrent auprès des élèves : psychoéducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, techniciens en éducation spécialisée, etc.

**École régionale des  
Quatre-Saisons**

**Service régional spécialisé de formation pour les élèves  
du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire**

**Présentation**

L'école régionale des Quatre-Saisons reçoit des élèves du niveau secondaire de 12 à 21 ans. Ces élèves présentent des troubles relevant de la psychopathologie et proviennent des commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Les activités d'enseignement sont adaptées en fonction des problématiques, des capacités et des limites des élèves.

**Conditions d'admission**

Pour être admis à l'école régionale des Quatre-Saisons, les élèves doivent être âgés entre 12 et 21 ans. Ils doivent présenter des symptômes suffisamment importants et persistants qui les empêchent de fonctionner adéquatement dans leur école d'origine, même avec un encadrement rigoureux. La situation de l'élève est présentée à un comité d'admission. Lors de cette rencontre, on fait la preuve que le service offert à l'école régionale est vraiment le service qui répond adéquatement aux besoins de l'élève. Les parents de l'élève ont été associés à la démarche et acceptent l'orientation proposée.

*Grille des matières<sup>1</sup>*

<b>Matières</b>	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle
<b>Domaine des langues</b>		
Français	7 h	7 h
Anglais, langue seconde	2 h	2 h
<b>Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie</b>		
Mathématique	6 h	6 h
Science et technologie	2 h	2 h
<b>Domaine de l'univers social</b>		
Histoire et éducation à la citoyenneté	2 h	2 h
Géographie	2 h	2 h
<b>Domaine des arts</b>		
Musicothérapie	1 h	1 h
<b>Domaine du développement personnel</b>		
Éducation physique et à la santé	2 h	2 h
Éthique et culture religieuse	1 h	1 h

Note. Les cours dispensés aux élèves de la 3<sup>e</sup>, de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire sont établis en fonction des capacités et des besoins des élèves présents. Les parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMS) sont également offerts. Un projet multidisciplinaire de menuiserie est également intégré au programme d'enseignement.

<sup>1</sup> L'école régionale des Quatre-Saisons a un horaire de 5 jours plutôt que de 9 jours.

**École secondaire de la Cité**

**Initiation à la vie**

Le cheminement d'initiation à la vie regroupe les élèves qui accèdent au secondaire et qui sont sévèrement limités au plan du développement cognitif ou par des troubles sévères de développement qui entraînent des retards importants de leur autonomie fonctionnelle et sociale. Ce cheminement accueille les élèves jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 21 ans le 30 juin.

Les services éducatifs sont donnés à partir du programme proposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les grilles-matières sont élaborées en fonction du degré de développement des élèves (groupes B et C) et en fonction de la sévérité de leur handicap. Les périodes ont une durée de 50 minutes et couvrent un cycle de 5 jours.

Pour les élèves des groupes B et C, le programme vise le développement maximal de l'autonomie, des habiletés à la communication et de la socialisation.

Pour les élèves de niveau D, l'approche pédagogique préconisée est la stimulation de base. On y poursuit des objectifs d'autonomie fonctionnelle, de communication, de développement moteur et de socialisation.

Les groupes sont formés selon la gravité du handicap. Un soutien est apporté aux élèves par des techniciens en éducation spécialisée.

Le cheminement particulier d'initiation à la vie, par la spécificité et par la spécialisation du service, est offert à la clientèle scolaire des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (03-12). L'école secondaire de la Cité assume les mandats régionaux des services en déficience intellectuelle profonde et en autisme pour les élèves âgés de 12 à 21 ans.

*Grille des matières<sup>1</sup>*

Matières	B		C	D
	12-18	18-21	12-21	12-21
<b>Domaine du développement personnel</b>				
Ateliers généraux	2 <sup>2</sup>	6	9	
Autonomie fonctionnelle	10	10	5	15
Communication et socialisation	4	5	3	5
Développement cognitif	5	3	6	
Développement sensoriel et moteur	7	4	5	10
Exploration artistique	2	2	2	

<sup>1</sup> L'école secondaire de la Cité a un horaire de 5 jours plutôt que de 9 jours et des périodes de 50 minutes.

<sup>2</sup> Certains objectifs de ce programme sont développés par des ateliers d'autonomie résidentielle.

## ANNEXE

### Tableau synthèse des cours spéciaux, des profils et des concentrations offerts par les écoles

Titre	Écoles secondaires	Années	Page
<b>Programmes enrichis</b>			
Programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat International	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 25
	Joseph-François-Perrault	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 32
	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 40
<b>Langues</b>			
Anglais	La Camaradière	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 33
<b>Mathématique, science et technologie</b>			
Intégra-TIC	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 41
Profil CitÉTic	De la Cité	1 <sup>re</sup>	page 24
Science et technologie	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 27
<b>Arts</b>			
Arts	l'Odyssee	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 38
Arts – études	Cardinal-Roy	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 21
Arts et TIC	La Camaradière	1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup>	page 34
Arts, culture et médias	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 39
Musique	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 39
Musique et arts visuels	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 27
Musique instrumentale	Jean-de-Brébeuf	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 30
Musique symphonique	La Camaradière	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 35
« Stage band »	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 27
<b>Sports</b>			
Athlétisme et basket-ball masculin	Jean-de-Brébeuf	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 29
Athlétisme et volley-ball féminin	Jean-de-Brébeuf	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 29
Basketball	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 39
Cheerleading	Joseph-François-Perrault	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 31
Football	Joseph-François-Perrault	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 31
Football	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 39
Hockey	La Camaradière	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 37
Natation de compétition	La Camaradière	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 36
Soccer	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 27
Sports	l'Odyssee	1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup>	page 38
Multisports	Roger-Comtois	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 39
Sports – études	Cardinal-Roy	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 21
Sports, santé et plein air	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup>	page 27
Volley-ball	de Neufchâtel	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	page 27
<b>Entrepreneuriat</b>			
Performance, Motivation, Entrepreneuriat (PME)	l'Odyssee	1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup>	page 38
Profil orientant	de la Cité	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup>	page 23
Profil entrepreneuriat	Vanier	1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup>	Page 42